

Parc naturel régional du Vercors

ÉCOGARDE et GARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

David Leroy
Secteur Trièves
2023



SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE.....	3
2. PRÉAMBULE.....	4
3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION.....	7
3.1. Surveillance, accueil des publics par sites et tournées sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux.....	8
4. GESTION DES SENTIERS.....	15
4.1. Détails d'interventions par commune.....	16
a) Commune de Château-Bernard.....	17
b) Commune de Chichilianne.....	21
c) Commune de Clelles.....	21
d) Commune de Gresse-en-Vercors.....	22
e) Commune de Le Percy.....	23
f) Commune de Le Gua.....	23
g) Commune de Miribel-Lanchâtre.....	24
h) Commune de Monestier-du-Percy.....	24
i) Commune de Saint-Andéol.....	24
j) Commune de Saint-Guillaume.....	26
k) Commune de Saint-Martin-de-Clelles.....	26
l) Commune de Saint-Michel-les-Portes.....	26
m) Commune de Saint-Paul-les-Monestier.....	26
n) Commune de Saint-Paul-de-Varces.....	27
4.2 Interventions en appui sur d'autres secteurs du Parc du Vercors.....	27
5. SUIVI SCIENTIFIQUE.....	28
5.1 Faune et Flore.....	28
5.1.1 Protocoles de suivis et comptages.....	29
6. VOLET ADMINISTRATIF.....	30
6.1. Formations.....	30
6.2. Réunions des équipes écocardes et gardes de la Réserve des Hauts-Plateaux.....	31
6.3. Administratif.....	31
7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	32
7.1. Temps passé par missions principales.....	32
7.2. Bilan.....	32
8. ANNEXES.....	33
8.1. Annexe 1 : Bilan des Comptages Tétras lyre.....	34
8.2. Annexe 2 : Bilan des Comptages Lagopède.....	38
8.3. Annexe 3 : Baraque des Clos.....	43
8.4. Annexe 4 : Bilan Chantier jeunes Saint-Martin-de-Clelles.....	58

1. SYNTHÈSE

Aide aux manifestations, partenariats

- encadrement de chantiers jeunes sur la commune de Saint-Martin-de-Clelles.(Annexe 4)
- « Nuit de la Chouette» sur les communes de Gresse-en-Vercors et Saint-Martin-de-Clelles.
- « Fête de la Biodiversité » Château Bernard
- « Fête de l'alpage » Gresse-en-Vercors
- Soirée projection débat film « Coexistence » Saint-Michel-les-Portes
- Soirée découverte « Chauve-souris, Papillons de nuit » Chichilianne
- spectacle «Gilgamesh Roi d'Uruck» à Abbaye de Valcroissant à Die.

Surveillance et accueil des publics

- accueil au point information de Gresse-en-Vercors,
- accueil sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux (collaboration)
- surveillance et accueil du public sur certains sites
- travail en collaboration avec les agents de l'OFB, de l'ONF et des gendarmeries

Gestion des sentiers

- Nb poteaux posés : 14
- Nb poteaux changés suite au réaménagement canton de Clelles : 32
- Nb de km re balisés : environ 50 km
- + Veille des sentiers

Travaux divers :

- élagage, piochage, débroussaillage, tronçonnage, retrait de chablis, pose de clôture...
- remise en état des sources de Font Bessou, du coin et de Berrièves
- chantiers en collaboration avec MFR de Vif et CCT > Création d'une Passerelle.

Administratif, réunions, formations

- réunions diverses (Parc, mairies, partenaires...)
- rédactions de comptes-rendu
- consultation du cadastre
- entrée des données de terrain (GéoNature,STOC EPS, Oiseaux de prairies de fauche).
- repérage de la signalétique de l'ex canton de Clelles et élaboration de la commande de plaques pour la nouvelle signalétique Parc, etc...
- Deux jours de formation au contact de dommages Grands Prédateurs.

Suivi scientifique

- suivi du Carex Mucronatum
- protocole « oiseaux prairies de fauche » et STOC EPS
- comptages Tétras lyre et Lagopède alpin
- collecte d'observations de données faunistiques et floristiques (GéoNature)

2. PRÉAMBULE

La saison 2023 a été marquée par une fin d'hiver très peu enneigée et clémente, contribuant à une fréquentation touristique soutenue des sentiers du Parc du Vercors et des refuges non gardés situés sur la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux.

Au contraire, les mois de mai et juin pluvieux ont limités les pics de visiteurs habituellement observés lors des grands week-ends de cette période. Nous avons eu cette année une bonne fréquentation touristique, tardive et sans réelle problématique liée à une surexploitation des milieux, sauf pour l'accès au Grand Veymont qui attire toujours autant de monde. Un balisage spécifique a donc été mis en place pour « guider » les randonneurs dans la montée du Pas de la Ville (points jaunes) jusqu'au sommet, pour la sécurité et pour diminuer l'impact de l'érosion due au piétinement.

Chaque début de saison, à la fonte des neiges je parcours l'intégralité de ce sentier et j'établi un programme de travaux que je transmets à la Communauté de communes du Trièves. Cependant, les orages nombreux localisés et de forte intensité que nous connaissons ces dernières années peuvent avoir un impact important sur certaines portions de sentiers. Nous faisons au mieux pour intervenir le plus rapidement, pour restaurer les sentiers et repérer les zones à traiter. Vous pouvez nous aider en signalant les problèmes que vous rencontrez lors de vos activités sportives et de loisirs de nature en utilisant l'application « **Suricate** » :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.suricate&hl=fr&gl=US&pli=1>

Merci par avance pour votre collaboration.



Plant de Pavot des Alpes

MISSIONS PRINCIPALES DES ECOGARDES

LE PARC EN CHIFFRES

Création : **octobre 1970**
Superficie : **206 208 hectares**
Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors : **17 030 hectares**
Surface forestière : **70%**
Altitude : **de 180 à 2 453 m**
Itinéraires balisés : **4 600 km**
Population : **53 000 habitants**
83 communes drômoises et iséroises
5 villes-portes : Grenoble, Romans-sur-Isère, Crest, Saint-Marcellin, Vinay
8 régions naturelles : Quatre-Montagnes, Piémont nord, Royans Isère, Diois, Royans Drôme, Trièves, Vercors Drômois, Gervanne

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

Signalez-nous :

- un balisage d'itinéraire dégradé
- le mauvais état d'un sentier
- un dépôt sauvage de déchets

VOUS AVEZ DES QUESTIONS

- sur les règles en vigueur dans la Réserve naturelle (parmi les interdictions : véhicules motorisés, cueillette, chiens, etc.)
- sur la faune et la flore

Les **écogardes** et **gardes de la Réserve naturelle** vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc
255, chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. : 04 76 94 38 26
info@pnr-vercors.fr
www.parc-du-vercors.fr

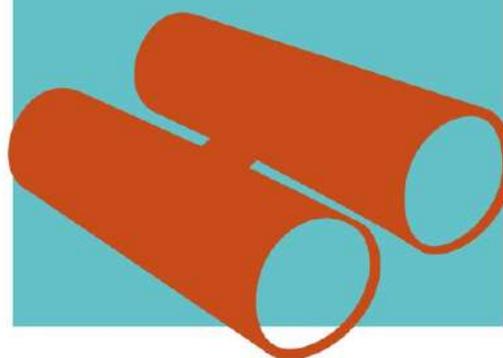
octobre 2025



Parc naturel régional du Vercors

SENSIBILISER

LES GARDES, UNE
EQUIPE DE TERRAIN
AU SERVICE DU
TERRITOIRE



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DUVERCORS



Parc
naturel
régional
du Vercors



ÉCOGARDES

PARC NATUREL RÉGIONAL
DU VERCORS

GARDES

RÉSERVE NATURELLE
DES HAUTS-PLATEAUX DU VERCORS



Les gardes de la Réserve naturelle et les écogardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Ils travaillent de concert pour protéger les milieux naturels et les espèces sauvages et pour sensibiliser tous les publics, visiteurs, habitants et usagers des sites à la préservation de ses patrimoines.

Le Parc naturel régional du Vercors est un territoire habité et ouvert, reconnu pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais aussi pour sa fragilité. Garant d'une gestion concertée de cet espace, le Parc concilie conservation des patrimoines et dynamiques socio-économiques.
L'histoire a légué au Parc la gestion de la **Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors**, cœur de nature de 17 030 hectares (8 % du territoire) constituant la plus grande Réserve de France métropolitaine. Elle occupe la partie la plus élevée et la plus sauvage du massif. Créée en 1985, c'est un espace particulièrement remarquable, protégé et réglementé.

DES MISSIONS COMMUNES

- Accueillir, informer, sensibiliser randonneurs et visiteurs
- Surveiller les sites naturels et veiller à leur préservation
- Assurer un suivi scientifique et technique des milieux
- Être l'interlocuteur de terrain des collectivités du territoire

DES MISSIONS SPÉCIFIQUES

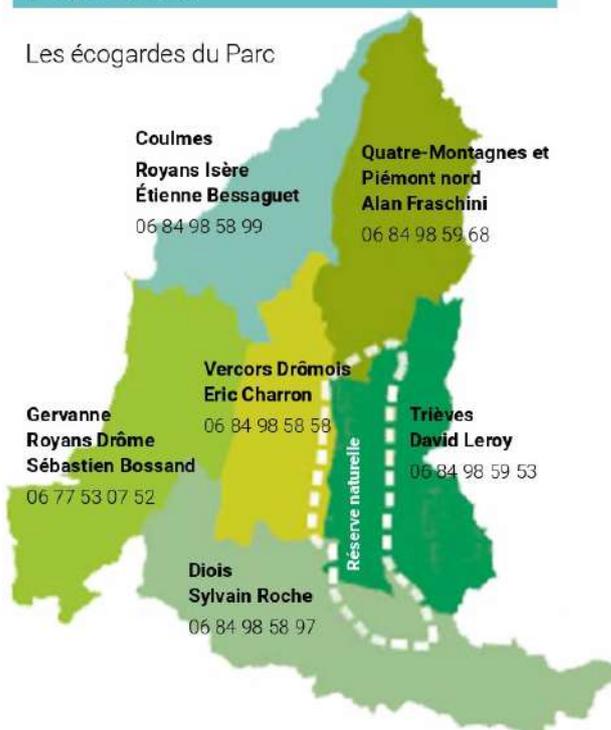
Écogarde du Parc

Assurer la maintenance des itinéraires de randonnées (signalétique directionnelle et balisage)

Garde de la Réserve naturelle

Exercer la police de l'environnement

Les écogardes du Parc



Gardes de la Réserve naturelle

Jean Andrieux

06 27 60 47 02

Lucas De Lalande

07 60 67 61 83

Guillaume Fruquière

07 60 67 61 99

David Leroy

06 84 98 59 53

Anne-Julie Parsy

06 99 26 04 28

Brice Palhec

06 10 37 41 57

Hervé Tournier

06 27 60 47 26

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

L'assistante
de la Réserve naturelle

Nadia Roblet

04 76 94 38 20 | 06 99 08 31 29

reserve.naturelle@pnr-vercors.fr

Le coordinateur
des écogardes

Stéphane Fayollat

04 76 94 38 16 | 06 84 98 58 49

stephane.fayollat@pnr-vercors.fr

3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION

Fête de la biodiversité dans le Vercors à Château-Bernard le 1^{er} juillet, dans le cadre de l'ABC Vercors

Encadrement de deux sorties : découverte des oiseaux communs .

Tenu d'un stand de présentation du Parc du Vercors et de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux. Bonne fréquentation.



Fête de l'alpage à Gresse-en-Vercors en août

Tenu d'un stand Parc du Vercors et Réserve Naturelle des Hauts Plateaux pour informer et échanger avec le public.

Très bonne fréquentation et des échanges très intéressants.

Soirée découverte dans le cadre de l'ABC Vercors sur les papillons de nuit et les chiroptères, le 17 juin à Chichilianne

Huit participants, des échanges très intéressants et des sorties de terrains à l'écoute des Chauves-souris avec un détecteur d'ultrasons très apprécié.



Soirée projection / débat à Saint-Michel-les-Portes le 4 août

Diffusion du film « Coexistence »

Dans un monde où l'Homme est de plus en plus présent, ce film nous questionne sur sa place dans la montagne et la Nature plus en général.

Film réalisé dans le Vercors en 2022 par Yannick Van Den Bossche dans le cadre de sa formation à l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier .

Suivi d'une discussion avec un binôme éco-garde Parc du Vercors / garde de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux.

Douze personnes ont participé à cet échange. Le débat a été très riche.



Spectacle «Gilgamesh Roi d’Uruck» par la compagnie les Racines du Vent - Conte, oud et saxophone ! Suivi d’un échange autour des enjeux de la Réserve Naturelle avec deux gardes, puis d’un pique-nique tiré du sac et verre de l’amitié offert par la Réserve. Une trentaine de personnes ont assisté à cette rencontre culturelle organisée par la Réserve des Hauts-Plateaux du Vercors.

Nuit de la chouette

Le 3 mars à **Gresse-en-Vercors**, soixante personnes sont venues découvrir et partager le temps d’une soirée le monde fascinant de la nuit. Présentation de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé, des chouettes et hiboux qui peuplent le massif du Vercors. Une sortie de terrain pour observer grâce à des lunettes à vision nocturne et écouter le monde de la nuit.

Le 24 mars cette même présentation a eu lieu sur la commune de **Saint-Martin-de-Clelles**. Quarante personnes ont participé à cette soirée.



3.1. Surveillance, accueil des publics par sites et tournées sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux



Accueil du public avec observation de la faune

En vert sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux et en noir hors Réserve naturelle

<i>Nom du site et commune</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
<i>Pas de Berrièves- Jas du Play- Pas de la Ville Gresse-en- Vercors</i>	<i>07/01/23</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réglementation de la Réserve -Sécurité en montagne -Faune</i>	<i>14</i>
<i>Fourchaux-Pas de l'Aiguille Chichilienne</i>	<i>08/01/23</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réglementation de la Réserve -Sécurité en montagne -Faune</i>	<i>28</i>
<i>Parking de Beure Refuge de Pré Peyret</i>	<i>21/01/23</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réglementation de la Réserve -Sécurité en montagne -Faune</i>	<i>23</i>
<i>Pas des Bachassons – Pas de la Selle Gresse-en- Vercors/ Saint Michel-les-Portes</i>	<i>05/02/23</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réglementation de la Réserve -Sécurité en montagne -Faune</i>	<i>8</i>
<i>Vallon de Combeau Chichilienne</i>	<i>12/02/23</i>	<i>1 Journée</i>	<i>-Réglementation de la Réserve -Sécurité en montagne -Faune</i>	<i>13</i>
<i>Accueil Point info Gresse-en- Vercors</i>	<i>13/02/23</i>	<i>1/2 journée</i>	<i>-Missions des écogardes -information randonnées</i>	<i>14</i>
<i>Accueil Point info Gresse-en- Vercors</i>	<i>20/02/23</i>	<i>1/2 journée</i>	<i>-Missions des écogardes -information randonnées</i>	<i>9</i>
<i>Accueil du Public Chaumailoux</i>	<i>20/02/23</i>	<i>1/2 journée</i>	<i>-Missions des écogardes et gardes -Réglementation de la Réserve -information randonnées</i>	<i>11</i>
<i>Vallon de Combeau Chichilienne</i>	<i>26/02/23</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réglementation de la Réserve -Faune, Flore -Information randonnée -Missions des gardes et écogardes</i>	<i>18</i>
<i>Accueil Point info Gresse-en- Vercors</i>	<i>27/02/23</i>	<i>1/2 journée</i>	<i>-Missions des écogardes. -information randonnées</i>	<i>4</i>
<i>Fourchaux – Pas de l'Aiguille – Bergerie du Jas neuf Chichilienne</i>	<i>05/03/23</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réglementation de la Réserve -Faune, Flore -Informations Sources -Information randonnée -Missions des gardes et écogardes</i>	<i>26</i>

Pas des Bachasson – Aiguillette – Pas de la Selle Saint Michel-les-Portes / Gresse-en-Vercors	18/03/23	1 journée	-Réglementation de la Réserve -Faune, Flore -Information randonnée -Missions des gardes et écogardes	9
Les Grands Clots – Col des Pellas - Tête de Gaudissart Saint Michel-les-Portes	22/03/23	1/2 journée	-Réglementation de la Réserve	4
Fourchaux - Chaumailoux Chichilienne	23/03/23	1/2 journée	-Réglementation de la Réserve -Information randonnée -Missions des gardes et écogardes	12
Col de l'Aupet Pas de la Selle-Aiguillette- Saint Michel-les-Portes , Chichilienne	01/04/23	1 journée	- Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve	7
Vallon Combeau Pas de l'Essaure Chichilienne	02/04/23	1 journée	- Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve	31
Pas de l'Aiguille Chaumailoux – Bergerie du Jas Neuf Chichilienne	15/04/23	1 journée	- Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve -Réparation du système de fermeture porte du Chaumailoux.	19
Pas de Berrièves- Jas du Play Gresse-en - Vercors	29/04/23	1 journée	-Réglementation de la Réserve -Sécurité en montagne -Faune	5
Pas de la Selle – Aiguillette- Pas des Bachassons Gresse-en-Vercors	30/04/23	1 journée	- Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve - Démontage foyer autour de la cabane	12
Accueil du public au SERPATON Gresse-en-Vercors	07/05/23	1/2 journée	-Missions des écogardes - réglementation cueillette de fleurs -information randonnées - Loup	24

Pas de la Ville – Grand Veymont- Baraque du Veymont Gresse-en- Vercors	08/05/23	1 journée	-Réglementation de la Réserve -Information randonnée -Missions des gardes et écocardes - Démontage foyer autour de la cabane	28
Col des Pellas - Col de Papacet- Col de l'Aupet Saint Michel-les - Portes- Chichilienne – Saint-Martin-de- Celles	14/05/23	1 journée	-Réglementation de la Réserve -Information randonnée -Missions des gardes et écocardes - Information interdiction bivouac Mt Aiguille	12
Fourchaux – Pas de l'aiguille- Vallon de Combeau- Pas de l'Essaure Chichilienne	27/05/23	1 journée	-Réglementation de la Réserve -Information randonnée -Missions des gardes et écocardes - Faune et flore - Loup et chiens de protection	41
Fourchaux - Pas de l'Aiguille Chichilienne	17/06/23	1 journée	- Réglementation de la Réserve - Faune et flore - Loup et chiens de protection	23
Tournée Inter- service OFB 38 Fourchaux – Pas de l'Aiguille – Col des Bachassons Chichilienne -	24/06/23	1 journée	- Réglementation de la Réserve - Faune et flore - Loup et chiens de protection -Missions des gardes et écocardes	12
Pas Morta depuis Les Grands Clots Saint-Andéol	25/06/22	1 journée	-Information randonnée -Faune et flore -Réglementation de la Réserve	11
Rencontre des bergers Fourchaux – Pas de l'Aiguille – Jas Neuf - Col des Bachassons Chichilienne	02/07/23	1 journée	- Réglementation de la Réserve - Faune et flore - Loup et chiens de protection -Information randonnée	34
Col Vert – Baraque des Clos Le Gua	09/07/23	1 journée	-Information randonnée -Faune et flore - Loup et chiens de protection	38
Vallon de Combeau	14/07/23	1/2 journée	- Réglementation de la Réserve - Faune et flore	26

<i>Pas de l'Essaure Chichilienne</i>			- Informations sources - Loup et chiens de protection - Information randonnée	
<i>Tournée nocturne Vallon de Combeau Gresse-en-Vercors, Saint - Michel-les-Portes</i>	27/07/22	1 journée	- Informations sources - Réintroductions - Information randonnée - Réglementation de la Réserve	7
Accueil Point info Gresse-en-Vercors	31/07/23	1/2 journée	- Missions des écogardes. - information randonnées - Réglementation de la Réserve	25
<i>Mauret - Font Bessou - Les Poules - Chaussonneire - La Queue de la Cavale</i> Le Gua, Château-Bernard	06/08/23	1 journée	- Réintroductions - Loup - Missions des écogardes - Réglementation de la Réserve - Chiens Patous, respect de la tranquillité des troupeaux - Sources - Information météo	11
Accueil Point info Gresse-en-Vercors	07/08/23	1/2 journée	- Missions des écogardes et des gardes. - Faune et flore - information randonnées - Réglementation de la Réserve	31
Tournée commune Gardes – écogardes : Champ de l'Herse – Baraque du Veymont – Sous le Pas de la Ville - Côte Joubert – Col des Deux – Champ de l'Herse Gresse-en-Vercors	08/08/23	1 journée	- Missions des écogardes et des gardes. - Chiens Patous, respect de la tranquillité des troupeaux - Faune et flore - information randonnées - Réglementation de la Réserve - Réintroduction Gypaète	28
<i>Pas de La Ville - Bergerie de la Chau</i> Gresse-en-Vercors	12/08/23	1 journée	- Réintroductions - Information randonnée - Réglementation de la Réserve - Réintroductions	37
Accueil Point	14/08/23	1/2 journée	- Missions des écogardes et des	42

info Gresse-en- Vercors			gardes. - Faune et flore -information randonnées - Réglementation de la Réserve	
Accueil du public <i>Mauret – Pas de la Balme- Tête des Chaudières – Pré Achard – Mauret</i> Château-Bernard - Corrençon-en-Vercors	15/08/23	1 journée	-Missions des écocardes et des gardes. - Faune et flore -information randonnées - Chiens Patous, respect de la tranquillité des troupeaux	34
Patrouille commune garde RN /écogarde Fin de journée : <i>Moucherotte – plateau des Ramées</i> Lans-en-Vercors	21/08/23	1 journée	- Informations randonnées - Faune et flore du Vercors - Missions des écocardes et des gardes de la Réserve - Réglementation des ENS - Chiens de protection, respect de la tranquillité des troupeaux	22
Accueil Point info Gresse-en- Vercors	28/08/23	1/2 journée	-Missions des écocardes et des gardes. - Faune et flore -information randonnées - Réglementation de la Réserve	26
<i>Fourchaux – Pas de l’Aiguille – Bergerie de Jas Neuf Chichilienne</i>	<i>30/08/23</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>15</i>
<i>Champ de l’Herse - Pas de la Ville - Grand Veymont</i> Gresse-en- Vercors	<i>02/09/23</i>	<i>1 journée</i>	<i>-Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve -Information balisage et signalétique -Balisage Pas de la Ville – sommet du Grand Veymont (Points Jaunes)</i>	<i>59</i>
<i>Tournée Inter service Gendarmerie de Clelles</i> <i>Pas de la Selle – Pas des Bachassons – Aiguillette – Col da l’Aupet</i> Gresse-en-	<i>09/09/23</i>	<i>1 journée</i>	<i>- Missions des gardes et écocardes - Informations sources -Réintroductions -Information randonnée -Réglementation de la Réserve</i>	<i>16</i>

<i>Vercors</i>				
La Coche – Gerland – Pré Peyret Saint-Agnan	01/11/23	1 journée	-Information randonnée -Réglementation de la Réserve - Missions des gardes	4
TOURNEE Pas de l'aiguille-Jas Neuf-Longue Fissole - Chichilianne	11/11/23	1 journée	-Suivi Bouquetins - Loup et chiens de protection - Randonnée - Réglementation de la Réserve	40
Tournée Vallon de Combeau	02/12/23	1 journée	- Loup et chiens de protection - Randonnée - Réglementation de la Réserve -Réintroductions -Information randonnée	2
Tournée Col des Bachassons – Pas de la Selle	17/12/23	1 journée	- Réglementation de la Réserve -Information randonnée	10

AU TOTAL :

925

Trente jours d'accueil sur le territoire de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors (en vert dans le tableau).

Dix jours et demi d'accueil hors périmètre Réserve Naturelle.

Sept demi-journées au point information de Gresse-en-Vercors ont été réalisées, dont trois pendant les vacances d'hiver pour répondre aux questions des vacanciers ; les demandes concernent autant la Réserve des hauts Plateaux que l'ensemble du territoire du Parc du Vercors.

Le nombre total de personnes rencontrées lors de ces temps d'accueil du public est de : **925**

A cela, vient s'ajouter les informations apportées au public et aux randonneurs lors de nos missions de balisage et d'entretien de la signalétique, mais aussi lors de la tenue de stand sur certaines manifestations.



Couleuvre à collier

4. GESTION DES SENTIERS



Mise en place de plaques directionnelles de signalétique

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ÉCOGARDES EN MATIÈRE DE SENTIERS

L'équipe d'écogarde gère le suivi et l'entretien du balisage peinture, de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.

Les écogardes définissent leurs priorités d'interventions suite aux retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, de la plateforme Suricate, etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (la veille travaux sentiers). Un planning d'intervention est établi et permet de couvrir selon la densité des secteurs, l'ensemble du réseau tous les 3 ou 4 ans (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).

4.1. Détails d'interventions par commune

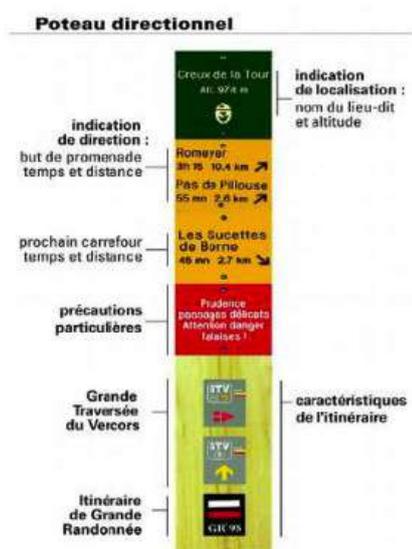
La mission de gestion des sentiers de randonnée pédestre sur le secteur Trièves est répartie entre deux structures que sont le Parc naturel régional du Vercors et la Communauté de Communes du Trièves.

La signalétique et le balisage des sentiers sur le terrain est différente en fonction de l'appartenance ou non de la commune au périmètre du Parc du Vercors.

Sur le territoire du PNRV, la signalétique et le balisage sont conformes à la Charte du Parc naturel régional du Vercors (poteaux rectangulaires, balisage jaune/vert) et entretenus par l'écogarde.

Hors du territoire du PNRV, la signalétique et le balisage sont conformes à la Charte PDIPR du Département de l'Isère (poteaux ronds, balisage jaune) et entretenus par la CCT.

Charte PDIPR du PNRV



Charte PDIPR du Département de l'Isère



itinéraires du Parc naturel régional du Vercors



Historiquement, plusieurs communes de l'ex-canton de Clelles faisant partie du périmètre du Parc du Vercors avaient bénéficié d'une signalétique PDIPR selon la Charte du Département de l'Isère (début des années 2000). Cet état de fait entraînait un certain nombre de problèmes dans la gestion des sentiers et notamment des questions sur la répartition des interventions entre le Parc du Vercors et la Communauté de communes du Trièves.

Afin de gagner en efficacité et en clarté, le Parc du Vercors va reprendre petit à petit la gestion de la signalétique, de la veille et du balisage sur les communes de cette zone intégrant le périmètre du Parc, la Communauté de communes du Trièves conservant la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

Le travail de l'écogarde du Parc du Vercors a débuté en ce sens sur le terrain. Un nouvel équipement sera installé progressivement sur plusieurs années, ainsi que la mise en place du nouveau balisage.

Progressivement, la gestion de la signalétique, du balisage et de la veille sur toutes les « communes Parc » de la Communauté de communes du Trièves se fera par les équipes dédiées du Parc du Vercors ; cette dernière conservera la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux divers,...).

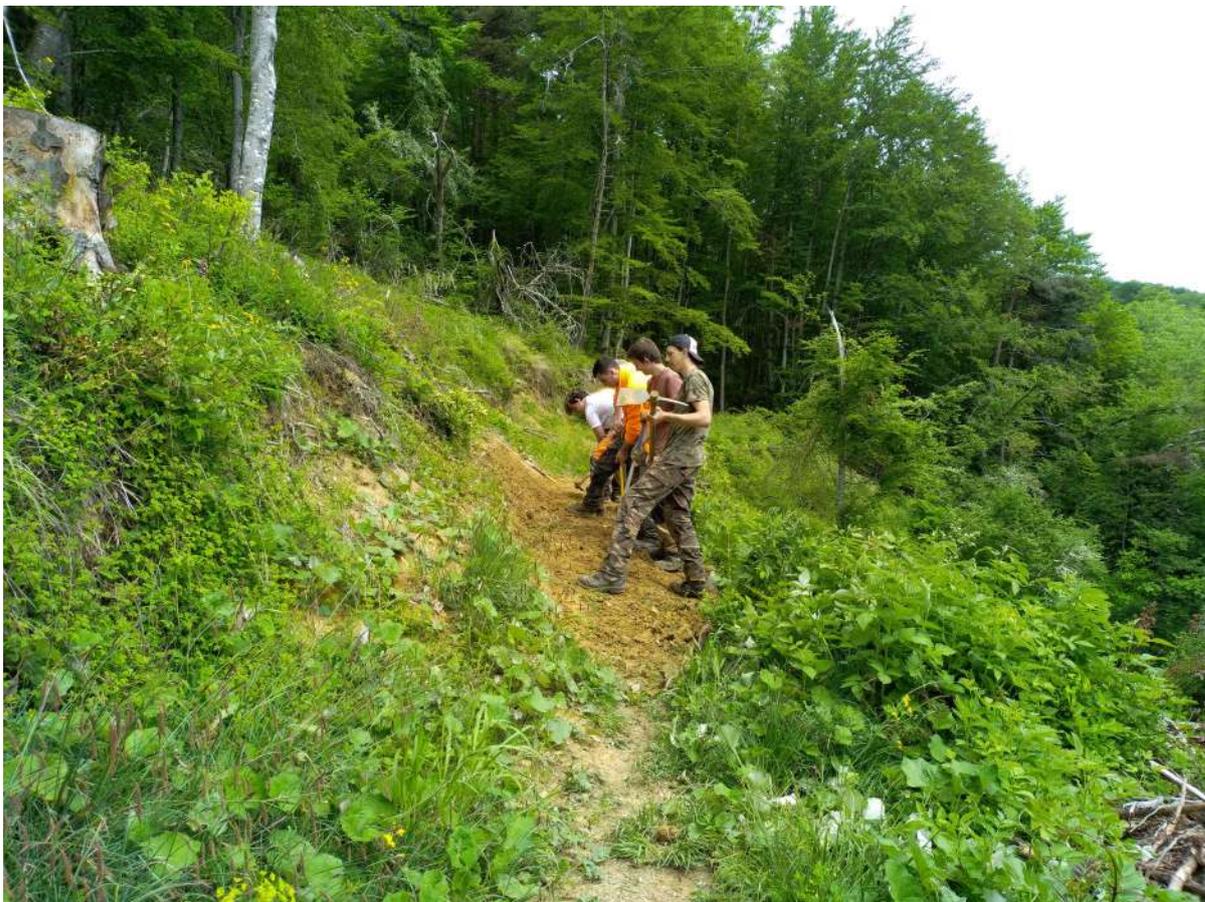
a) Commune de Château-Bernard

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
11	2	7 jours

Travaux divers

Un chantier collaboratif avec la Communauté de communes du Trièves (CCT) a eu lieu en lien avec des étudiants en BAC Pro Gestion des Milieux Naturels de la MFR de Vif. Les objectifs étaient la construction d'une passerelle pour faciliter le franchissement d'un cours d'eau, mais aussi l'entretien physique du sentier par piochage et débroussaillage. Cet aménagement est important car il est situé sur un itinéraire de la Grande Traversée du Vercors pédestre et VTT. Le franchissement du ruisseau Chorier était souvent difficile, obligeant les pratiquants à se mouiller les pieds. Par ces chantiers, les étudiants peuvent se former et acquérir de nouvelles techniques et connaissances pratiques.



Chantier collaboratif avec la MFR de Vif : piochage sur le sentier



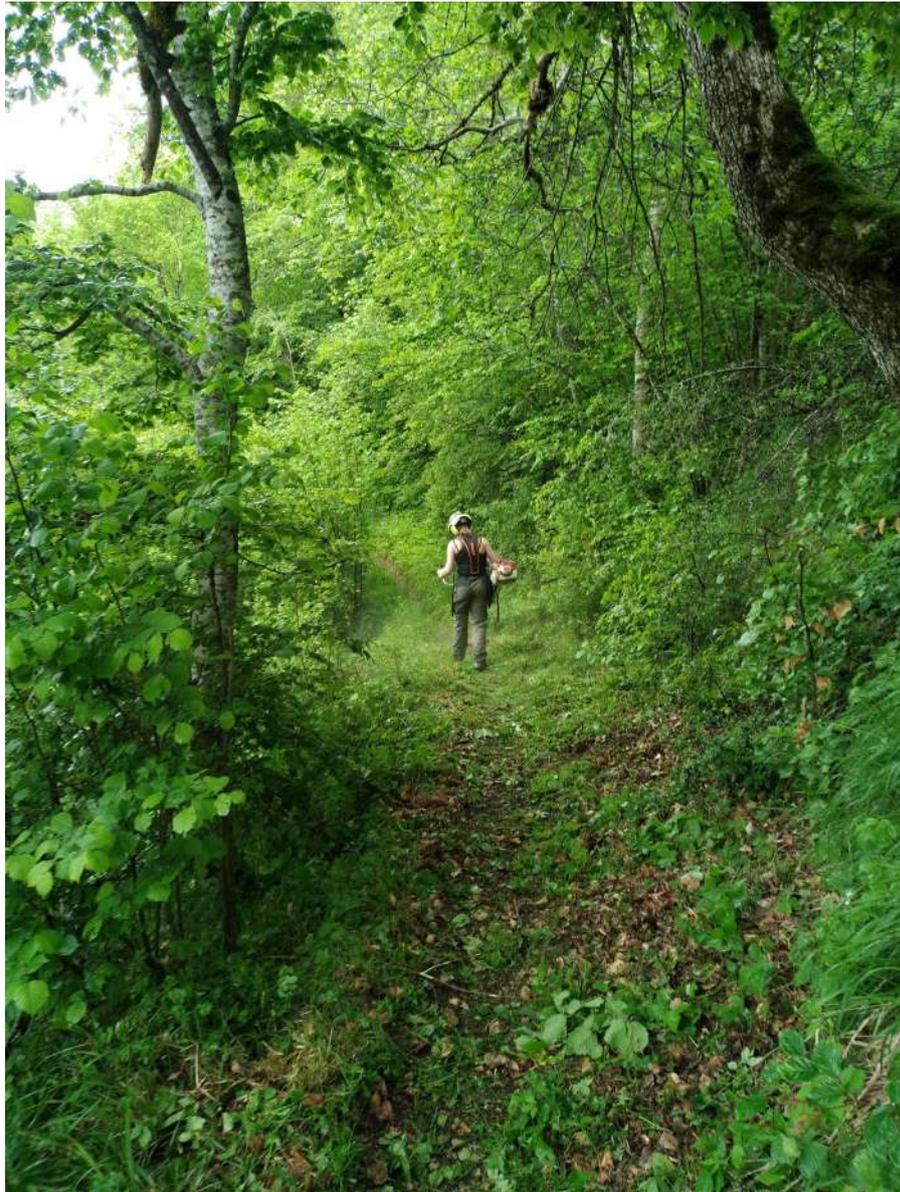
Chantier collaboratif avec la MFR de Vif : construction d'une passerelle



Chantier collaboratif avec la MFR de Vif : construction d'une passerelle



L'équipe MFR de Vif



Chantier collaboratif avec la MFR de Vif : débroussaillage

Ce chantier a fait l'objet au préalable d'une demande d'autorisation auprès de la mairie, du fait qu'il est situé sur un sentier rural (les chemins ruraux sont des chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales). Une fois les travaux réalisés, un agriculteur utilisateur du sentier a demandé à ce que la passerelle soit déplacée, car en l'état cet aménagement risque de le gêner pour l'exploitation de son bois dans les années futures. Une visite de terrain a été effectuée avec la mairie, l'agriculteur, la Communauté de communes du Trièves et le Parc du Vercors pour étudier une solution. Proposition retenue et demandée par la mairie et l'agriculteur : démontage et déplacement de l'ouvrage en amont du cours d'eau et de l'emplacement actuel. Ce chantier ayant déjà mobiliser beaucoup d'argent, d'énergie et de temps, la CCT demande que cette modification soit réalisée avec une participation de la mairie.

b) Commune de Chichilianne

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
8	4	9 jours

Travaux divers

Un chantier collaboratif d'épierrement du sentier au Pas de l'Aiguille a été réalisé. Ces travaux ont mobilisé quatre personnes : deux personnes de la Communauté de communes du Trièves et deux écocardes du Parc du Vercors durant cinq heures. L'érosion est très intense dans la partie haute de cet itinéraire, chaque orage apporte beaucoup de pierres sur le sentier, son entretien reste donc compliqué et forcément répétitif.



Épierrement au Pas de l'Aiguille

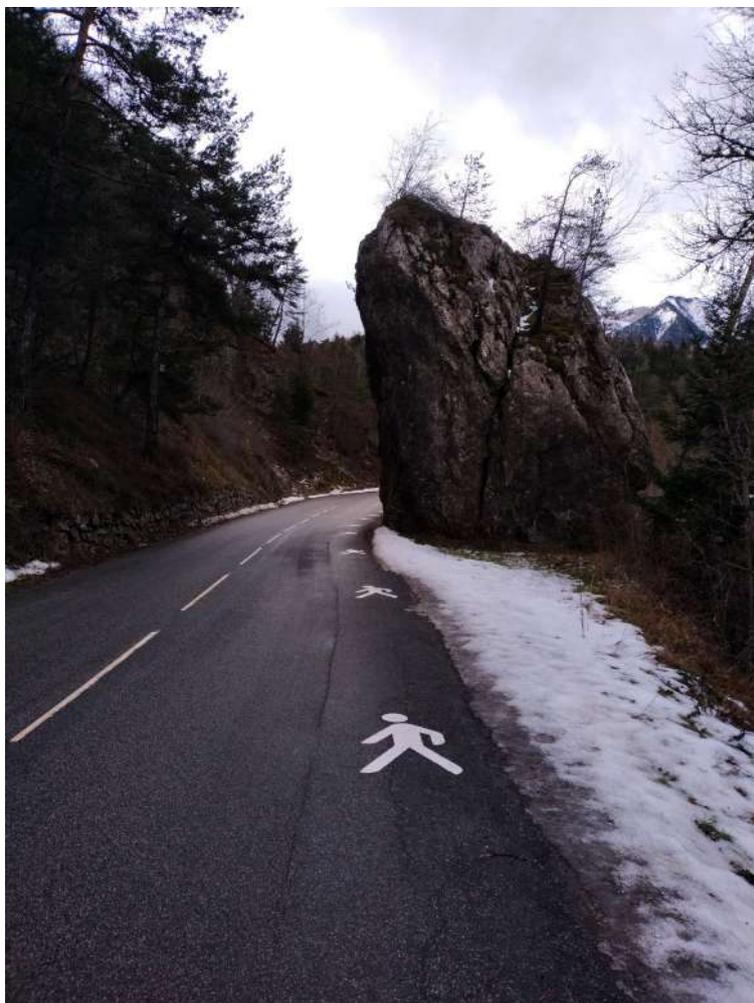
c) Commune de Clelles

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
4	8	5 jours

Travaux divers

De la signalétique au sol a été installée sur la route pour améliorer la sécurité des randonneurs lors du passage de « La Pierre qui Danse » sur l'itinéraire reliant Clelles et Chichilianne. J'ai fait cette demande de mise en place d'une signalétique adaptée auprès de la Direction Départementale et des Territoires qui a donné une réponse positive, et la mise en œuvre fût rapide.



Signalétique routière pour mieux sécuriser les randonneurs sur la route

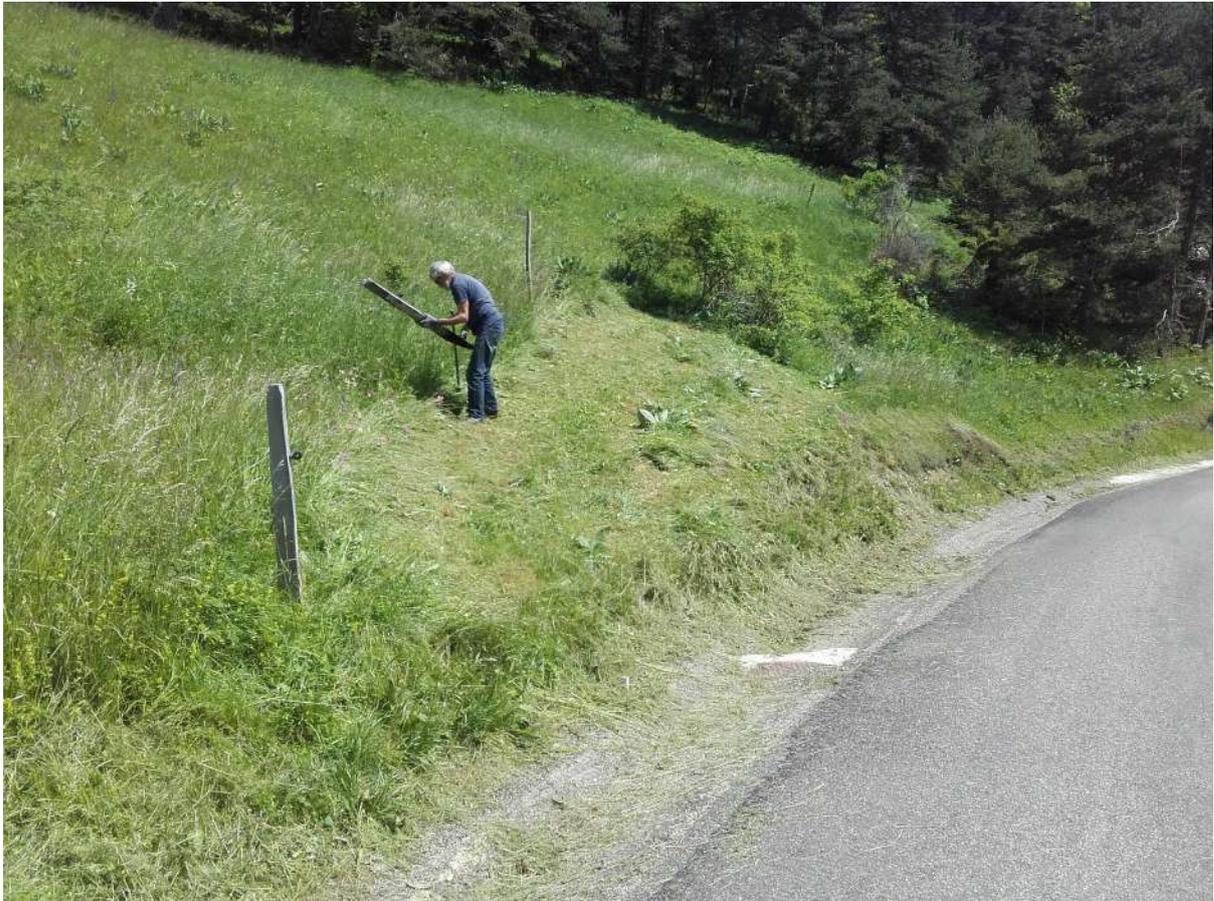
d) Commune de Gresse-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
5	6	6 jours

Travaux divers

Des travaux d'aménagement au col de l'Allimas pour l'implantation d'un mobilier d'interprétation du Mont Aiguille ont été effectués. La clôture a été déplacée et du débroussaillage effectué suite à une rencontre avec le propriétaire, et une visite de terrain avec l'agriculteur louant la parcelle. Mr. Dominique Greslou, élu, s'est fortement impliqué et a facilité la démarche.



Préparation du sol à la future implantation du mobilier valorisant le Mont Aiguille»

e) Commune de Le Percy

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
0	6	2 jours

Travaux divers

La signalétique de la charte PDIPR du Département de l'Isère a été changé au profit d'une signalétique en lien avec la charte PDIPR du Parc du Vercors.

f) Commune de Le Gua

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
9	0	3 jours

Travaux divers

Pas de travaux réalisés cette année.

Le 27 septembre, la visite de la baraque des Clos dans le cadre de la rénovation des cabanes et d'abris non gardés sur le territoire du Parc du Vercors a regroupé des habitants, des élus et

l'ONF. Cela a permis d'aboutir à un audit, un diagnostic et des préconisations (Cf. annexe 3) qui va permettre de concevoir des travaux de rénovation de cette cabane très utilisée et importante pour l'itinérance dans le Vercors.

g) Commune de Miribel-Lanchâtre

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
6,5	2	2 jours

Travaux divers

Pas de travaux spécifiques réalisés cette année.

h) Commune de Monestier-du-Percy

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
0	16	8 jours

Travaux divers

La signalétique de la charte PDIPR du Département de l'Isère a été changé au profit d'une signalétique en lien avec la charte PDIPR du Parc du Vercors.

i) Commune de Saint-Andéol

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
4	0	4 jours

Travaux divers

Le choix du lieu d'implantation futur du mobilier d'accueil et préparation de la plateforme dédiée ont été définis, en collaboration avec la commune et notamment avec Nicolas, l'employé communal qui à terrassé le lieu pour faciliter la mise en place future.



Préparation à l'implantation du futur mobilier d'accueil



Préparation à l'implantation du futur mobilier d'accueil

j) Commune de Saint-Guillaume

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
7,1 km	-	2 jours

Travaux divers

Pas de travaux spécifiques réalisés cette année.

k) Commune de Saint-Martin-de-Clelles

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
-	1	5 jours

Travaux divers

Pas de travaux spécifiques réalisés cette année.

l) Commune de Saint-Michel-les-Portes

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
-	-	2 jours

Travaux divers

Pas de travaux spécifiques réalisés cette année.

m) Commune de Saint-Paul-les-Monestier

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés et veille</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
7	2	2 jours

Travaux divers

Réouverture de l'itinéraire entre « Cer du Vento » et « Les Condamines », suite à l'intervention du prestataire « La Cime élagage » missionné par la CCT. Réinstallation de la

signalétique et du balisage et suppression du message d'information de fermeture de l'itinéraire que nous avons mis en place l'an dernier sur l'application Vercors Rando.

n) Commune de Saint-Paul-de-Varces

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
3 Balisage GTV VTT	0	1 jours

Travaux divers

Pas de travaux spécifiques réalisés cette année.

4.2 Interventions en appui sur d'autres secteurs du Parc du Vercors

- **Chantier collectif des écocardes sur le secteur Gervanne**

Des travaux de débroussaillage conséquents ont été réalisés sur la commune d'Omblyze, sur deux itinéraires. Deux sentiers au départ du village d'Omblyze ne bénéficiant plus d'entretien se retrouvaient colonisés par des arbustes, notamment des pruneliers qui rendaient le passage très difficile.

- **Secteur des Quatre-Montagnes et Piémont nord**

Des tournées de surveillance en binôme (garde de la Réserve et écocarde) ont été menées sur l'ENS du Moucherotte et des Ramées en journée. Avec Guillaume Fruquière, nous avons informé les randonneurs sur la réglementation en vigueur sur ces espaces protégés. Nous avons également évacué les déchets présent au Habert des Ramées.



Habert des Ramées

5. SUIVI SCIENTIFIQUE



Gypaète Barbu

5.1 Faune et Flore

Les observations relatives à la faune et à la flore sont intégrées à la base de données GEO NATURE. Cela permet d'avoir un aperçu assez exhaustif de la biodiversité du territoire.

Cet inventaire aide également au suivi sanitaire et de répartition des espèces, tel que le Bouquetin des Alpes ou encore les Vautours. La capture de Bouquetins pour le suivi sanitaire de l'espèce se poursuit.

Depuis trois ans, une récolte de crottes de Lièvre a lieu sur le territoire de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, en période hivernale pour étudier la répartition et les interactions entre le Lièvre d'Europe et le Lièvre variable.



Rareté d'une Marmotte albinos



Edelweiss au Pas de Berrièves

5.1. Protocoles de suivis et comptages

Cette saison, plusieurs protocoles de suivis ont été réalisés :

Protocole de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) sur la commune du Gua (depuis 2006)

-Le 4 mai, **protocole de comptage au chant du Tétrasyre** sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors sur la commune de Saint Michel-les-Portes et Chichilianne . (cf annexe 4 bilan)

-Le 8 juin, **protocole de comptage du Lagopède alpin** sur la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors > commune de Gresse-en-Vercors.

-Le 14 octobre, **comptage Gypaète barbu** sur la commune de Gresse-en-Vercors .

Suivi botanique de l'espèce « Carex mucronatum » sur la commune du Gua (depuis 2008).

Ces données permettent de suivre l'évolution et les effets du réchauffement climatique sur cette espèce sensible aux variations du climat.

Protocole de suivi des oiseaux de prairies de fauche sur les communes de Miribel-Lanchâtre, Saint-Andéol (depuis 2009)



Tétrasyre (poules et coqs)

6. VOLET ADMINISTRATIF

6.1. Formations

- **Journée Inter-garderies Drôme-Isère sur «l'ENS de la Forêt de Saoû»** le 12 septembre :

Cette journée a rassemblé une trentaine de personnes (écogardes et agents techniciens des Conseils Départementaux de l'Isère et de la Drôme, l'équipe des gardes de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors et les écogardes du Parc du Vercors). Nous avons été accueilli sur le site de la Forêt de Saoû, où nous avons échangé sur deux thèmes principaux : « devenir et évolution des forêts » et « présentation des travaux d'aménagement du sentier des Trois Becs ».

Nous avons clos la journée par la visite du musée sur le site.

Une très belle journée de formation et d'échanges d'expériences avec nos collègues des Départements.

- **Deux journées de formation « constat de dommages grands prédateurs »** les 12 et 13 avril :

Sur deux jours, nous avons appris à réaliser correctement des constats suite aux prédateurs. Etablir un constat exhaustif afin qu'il puisse être traité avec le plus d'informations possible et permettant d'incriminer ou non le dommage aux grands prédateurs (Loup, Lynx, Ours).

Nous avons mis en pratique « la levée de peau » sur une brebis et les conditions et gestes sanitaires à avoir pour effectuer cette action.



Formation constats de prédation

- **Les 18 et 19 décembre formation « Contes »**

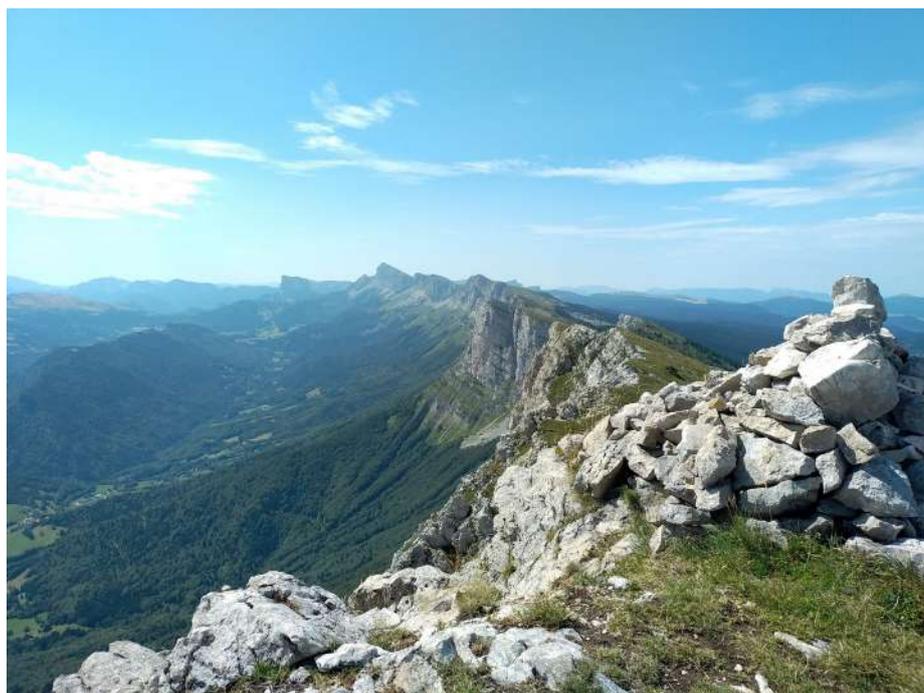
Cette formation contes c'est déroulée sur deux jours les 18 et 19 décembre. Encadrée par Stéphanie JAMES / Conteuse. Tous les gardes de la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors y ont participé ainsi qu'un garde de la Réserve des Hauts de Chartreuse et Etienne Bessagnet, écocarde Vercors. Elle avait pour but de nous familiariser avec le conte comme moyen de communication avec les publics et notamment avec les contes naturaliste. Comment débiter et finir une histoire contée.

6.2. Réunions des équipes écocardes et gardes de la Réserve des Hauts-Plateaux

Chaque mois, une réunion de coordination du groupe écocardes et des gardes de la Réserve Naturelle est organisée afin de définir les axes de travail du mois, ceux à venir, les plannings mais aussi le bilan du mois écoulé. Ces temps collectifs d'échanges et d'organisation sont indispensables.

6.3. Administratif

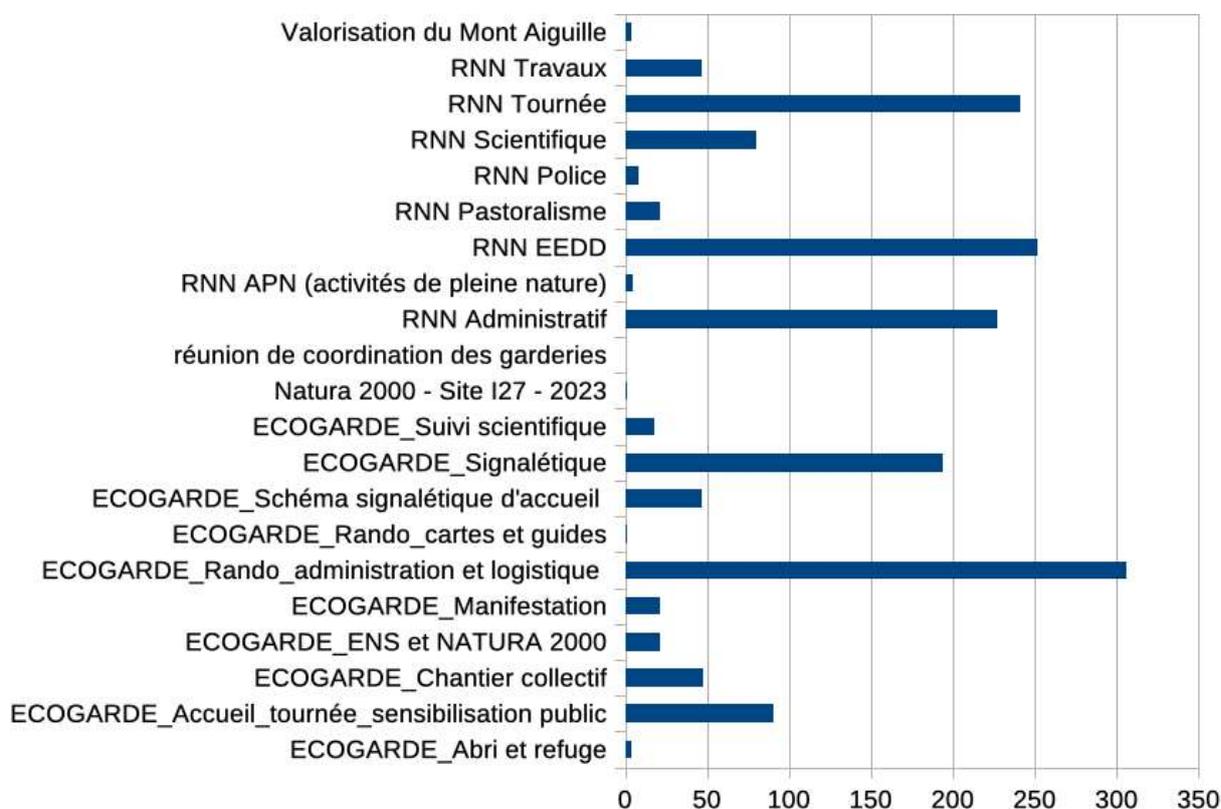
Le volet administratif comprend : l'établissement et la mise à jour de l'emploi du temps sur informatique (outil Egroupware), la conception et rédaction de ce rapport d'activité, le suivi des réunions de la commission du personnel, des rencontres avec les élus, des rédactions de comptes-rendu (STOC, Carex, Prairies de fauche), de la consultation du cadastre pour la gestion des sentiers, de l'enregistrement de données de terrain (GéoNature)... Il inclus également le repérage de la signalétique de l'ex canton de Clelles et l'élaboration de la commande de plaques pour la nouvelle signalétique Parc du Vercors...



Barrière orientale du Vercors

7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

7.1. Temps passé par missions principales



7.2. Bilan

Les actions d'accueil du public et de surveillance se poursuivent et s'organisent pour mieux répondre à la demande du public, des communes et à la protection de l'environnement. Nous travaillons chaque année à la sélection des lieux et à leurs particularités pour rendre nos actions plus efficaces. La plupart de ces accueils se font en binôme gardes Réserve Naturelle et écocardes du Parc du Vercors.

Nous menons depuis deux ans des actions en collaboration avec d'autres services. Nous avons effectué des tournées de surveillance avec les gendarmes, des agents de l'OFB et des gardes moniteurs du Parc national des Ecrins. Ces collaborations sont très appréciées par les intervenants. Ceci nous permet d'être plus nombreux et donc nous couvrons plus de territoire et rencontrons plus de public.

Je poursuis la refonte de la signalétique sur les communes de l'ex-canton de Clelles. J'ai terminé le renouvellement sur la commune de Clelles et poursuivi le repérage pour la prochaine commande de plaques qui concernera les communes du Percy et Monestier-du-Percy.

J'ai travaillé en collaboration avec les communes concernées par l'implantation des

futurs mobiliers d'accueil, notamment sur la préparation des sites. Les communes ont missionné les employés communaux avec les tractopelles pour terrasser les emplacements futurs, je les en remercie.

La saison prochaine vont débuter l'installation de ce mobilier d'accueil et la pose du mobilier de sensibilisation des parcours pédagogiques du Mont Aiguille. Un travail qui s'annonce très conséquent, mais passionnant.



Vipère aspic

8. ANNEXES

Annexe 1 : Bilan Comptage Tétras lyre

Annexe 2 : Bilan Comptage Lagopède

Annexe 3 : Baraque des Clos

Annexe 4 : Bilan Chantier jeunes Saint-Martin-de-Clelles

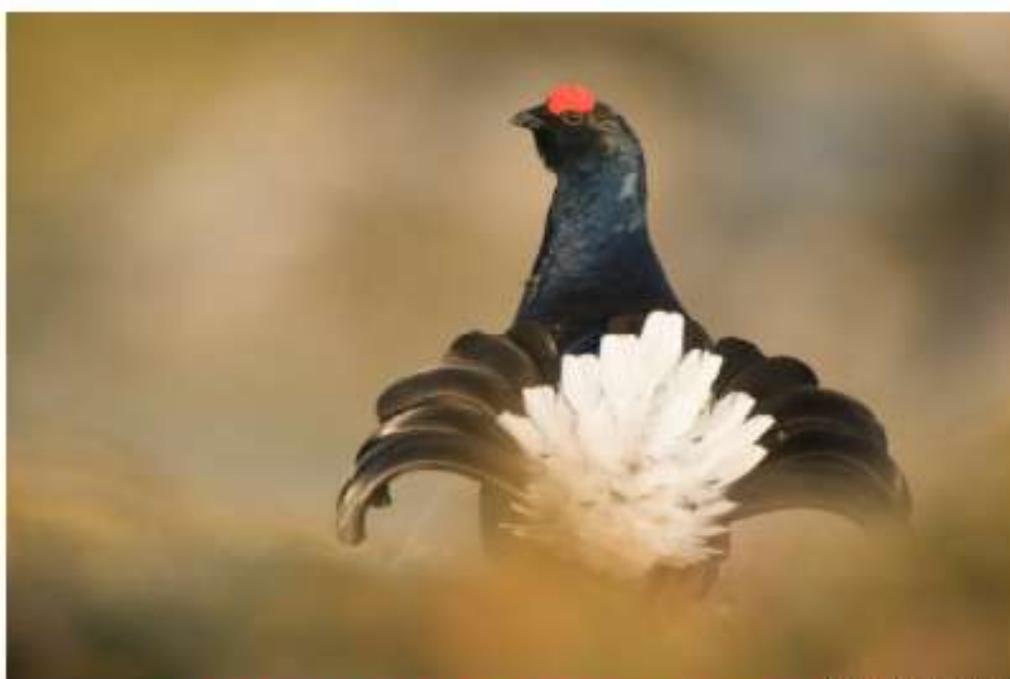
8.1. Annexe 1 : Bilan des Comptages Tétrasyre



Tétrasyre | Programme OGM 058
Comptages sur secteurs échantillons

Compte-rendu des comptages au chant de Tétrasyre
sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du
Vercors

(Unité TLY : 8210615 - Grand Veymont)



©Lucas Melcarne

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2023

Référent : Hervé Tournier

Structure : PNRV

Année : 2023

PNRV - H. Tournier - août 2023

Rappel du protocole :

L'objectif du protocole d'échantillonnage spatial des secteurs de comptage au chant du tétras-lyre est double :

- Estimer la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle des régions naturelles,
- Estimer les tendances des effectifs des régions naturelles en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

La RNNHPV a souhaité obtenir des résultats précis à l'échelle de la réserve, aussi ce sont la moitié des 30 secteurs du territoire qui sont sélectionnés et comptés chaque année afin d'estimer la taille de la population et les tendances d'effectifs. Cette année, pour le traitement des données et la réalisation de l'échantillonnage, les statisticiens de l'OGM ont choisi l'option de tirage aléatoire simple sans stratification (contrairement à 2020 où on avait pris en compte 2 strates différentes en fonction de la distribution connue des coqs sur le territoire de la réserve naturelle, afin de minimiser la variance intra-strate par rapport à la variance inter-strates). Après analyse des données de 2020, il est effectivement apparu que la stratification ne fonctionne pas, la distribution spatiale des coqs dans la réserve n'étant pas stable dans le temps.

Cela ne change rien quant à la réalisation du protocole, mais uniquement dans le tirage aléatoire des secteurs et l'analyse statistique des données.

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connues.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

Présentation de la zone de comptage :

En 2023, **15 secteurs** ont été sélectionnés et **13** ont été comptés (2 secteurs n'ont pu être comptés suite à un dysfonctionnement d'organisation interne au service): 821060428, 821061539, 821061519, 821061521, 821061522, 821061523, 821061506, 821061507, 821061515, 821061525, 821061527, 821061530, 821061531.

Déroulement des comptages :

Les comptages se sont déroulés sur une journée, le 4 mai, définis ci-dessous :

Date du comptage	Secteur du comptage	Agents
04/05/2023	821060428	Benoit Betton RNNHPV
	821061519	Alan Frascini PNRV, Stéphane Fayollat PNRV
	821061539	Alan Frascini PNRV, Stéphane Fayollat PNRV
	821061521	Etienne Bessaguet PNRV
	821061522	Natan Reyol RNNHPV
	821061523	Anne-Julie Parsy RNNHPV
	821061506	Sébastien Bossard PNRV
	821061507	Hervé Tournier RNNHPV
	821061515	David Leroy RNNHPV
	821061525	Jean Andrieux RNNHPV
	821061527	Lucas Delalande RNNHPV
	821061530	Brice Palhec RNNHPV
	821061531	Michel Marin PNRV

Pour 2023, ce suivi a donc demandé 1 journée de comptage et la présence de 13 observateurs (13 jours-agent).

Condition d'applicabilité des comptages :

Conditions de visibilité (bonne, nuage bas, brouillard, ...) :

04/05/2023	Beau, vent parfois fort selon les secteurs
-------------------	---

Etat de la couverture neigeuse : 0 %

Etat de développement de la végétation : -

Comportement des oiseaux

Durée et intensité de l'activité de parade et de chant des mâles : mâles assez actifs, souvent perchés

Activité des poules :

Résultats des comptages :

Date	N° de secteur	Nombre de mâles	Nombre de poules
04/05/2 3	821060428	1	0
	821060432	<i>Non parcouru</i>	
	821061519	1	1
	821061539	0	0
	821061521	5	0
	821061522	3	0
	821061523	4	1
	821061506	3	0
	821061507	1	0
	821061515	0	0
	821061525	4	0
	821061527	8	1
	821061530	4	1
	821061531	0	0
	821061536	<i>Non parcouru</i>	
TOTAL	34	4	

NB : tous les résultats de comptage doivent apparaître dans ce tableau même ceux des comptages annulés pour cause de mauvais temps ou autres raisons ; les individus notés sont ceux qui se situent à l'intérieur des secteurs, ceux vus/entendus en dehors ne sont pas comptabilisés

Après analyse des résultats, nous obtenons une estimation du nombre de coqs chanteurs sur l'ensemble de la réserve à xx coqs [xx-xx] IC 10 %.

Un grand merci à tous les participants !

8.2. Annexe 2 : Bilan des Comptages Lagopède

Réserve naturelle Hauts-plateaux du Vercors

BILAN DE COMPTAGE 2023

Comptage au chant du Lagopède alpin *Lagopus muta* sur la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors

BILAN
COMPTAGE

INTRODUCTION

Tous les deux ans, la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors (RNNHPV) organise un comptage au chant afin d'estimer la tendance d'évolution de la population de lagopèdes alpins présents sur les crêtes orientales du massif du Vercors. Le protocole de comptage est établi par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) depuis de nombreuses années (Léonard, 1995).

La période de chant du lagopède débute vers mi mai pour se terminer début juin. 3 dates de comptages sont prévues espacées à une semaine d'intervalle pendant cette période, mais seuls les résultats de la meilleure journée sont pris en compte, cela afin d'éviter au maximum le biais lié notamment aux conditions météorologiques.

La RNNHPV a une forte responsabilité quant à la préservation de cette espèce, étant située à sa limite occidentale d'aire de répartition alpine et compte-tenu de la régression de ses populations sur l'ensemble de l'arc alpin.

PROTOCOLE

Les crêtes orientales du massif du Vercors situées sur la réserve naturelle sont prospectées du pas Ernadant au nord jusqu'à l'Aiguillette du Veymont au sud, tous les deux ans. Elles sont divisées en 10 secteurs de prospections ; à chacun des secteurs correspond un circuit, validé en amont par l'OGM et le personnel de la réserve naturelle (annexe n°1). Chaque circuit est parcouru sur toute sa longueur (sur les crêtes) par une équipe de deux observateurs, dont obligatoirement un membre de l'équipe de la réserve ou du PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors). Chaque comptage nécessite donc la présence de 20 observateurs. Les lagopèdes étant sensibles au dérangement notamment pendant la période de reproduction, il est donc préférable de ne pas inclure d'observateurs supplémentaires.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil pour se terminer 1/2 heure après, ce qui correspond aux heures les plus actives pour la parade du lagopède.

Lors de la prospection, les individus vus et/ou entendus sont comptés et géolocalisés de manière la plus précise possible. Un point GPS est pris à l'endroit où l'on entend ou/et voit les lagopèdes sur le parcours. La distance doit être estimée et la direction de l'observation notée. L'heure est également notée. Chaque observation est indiquée sur une carte et une fiche fournies par l'organisateur.

Il faut indiquer si l'oiseau est vu chantant, non-chantant ou juste entendu, et le nombre de strophes entendues lors du chant, ceci afin de détecter des doubles-comptages éventuels.

Le chemin parcouru correspond à peu près à la ligne de crête. Les comptages ne se font que sur l'aller sur toute la longueur du secteur, pas sur le retour.

Toutes autres observations d'autres espèces peuvent être relevées.

A la fin des comptages, un débriefing est réalisé en présence de tous les observateurs, afin de déterminer le nombre total d'individus. Cela permet d'éviter les doublons en comparant chacune des observations sur l'ensemble des circuits.

RÉSULTATS

Cette année, suite à de mauvaises conditions météo, deux comptages ont pu être effectués, le jeudi 1^{er} juin et le jeudi 08 juin. Celui prévu le 25 mai a été annulé.

Les observations recueillies au cours de chaque matinée sont à interpréter comme suit :

- l'audition d'un oiseau chantant (non vu ou vu seul) est comptabilisée comme un mâle chantant ;
- l'audition de deux ou plusieurs oiseaux chantant est comptabilisée comme deux ou plusieurs mâles chantants ;
- l'observation d'un oiseau chantant accompagné d'un oiseau non chantant est comptabilisée comme un couple, il en est de même pour l'observation de deux oiseaux ensemble non chantant ;
- l'observation d'un oiseau isolé non chantant est notée comme « individu isolé non chantant ».

Le nombre de mâles correspond à la somme du nombre de mâles chantants, du nombre de couples et de la moitié des individus isolés non chantants (en admettant qu'un individu non chantant sur deux soit un mâle).

Les résultats par date et par secteur sont présentés ci-dessous.

Toutes les observations sont saisies dans l'application cartographique de l'OFB dédiée aux comptages des galliformes, et également dans la base de données Geonature du PNR Vercors.

1^{er} COMPTAGE (1^{er} juin)

Équipes :

Secteur	Observateur 1	Observateur 2	Nb de coqs retenus
1501 (aiguillette)	B. Palhec (RNNHPV)	Lorig Tamian (PNRV)	0
1502 (gd veymont sud)	E. Bessaguet (PNRV)	Loïc Augoyard (PNRV)	1
1503 (gd veymont nord)	G. Fruquière (RNNHPV)	Anaëlle Dufournet (ONF)	0
1504 (pierre blanche)	S. Bossand (PNRV)	Laurent Caillot	0
1505 (roche rousse)	A. Fraschini (PNRV)	Suzanne Foret (RNNHC)	3
1506 (rocheherbe)	H. Tournier (RNNHPV)	Alice Faget (RNNHC)	1
1507 (Malaval)	L. delalande (RNNHPV)	Florian Barrot (PNRV)	0
1508 (Peyrouse)	S. Fayollat (PNRV)	C. Maillot (PNRV)	0
1509 (pas etoupe-pas morta)	N. Revol (RNNHPV)	S. Lebret (RNNHC)	0
1510 (pas morta-pas ernadant)	B. Betton (RNNHPV)	Sébastien Mollet (OFB), B. Galdi (Préf.38)	0
			Total : 5 coqs

Au total, **5 coqs** ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone.

Les conditions météorologiques étaient bonnes, avec un peu de vent.

2ème COMPTAGE (08 juin)

Équipes :

Secteur	Observateur 1	Observateur 2	Nb de coqs retenus
1501 (aiguillette)	M. Morin (PNRV)	B. Boutin	1
1502 (gd veymont sud)	Marie Valois (PNRV)	P. Gardet (RNNHC)	0
1503 (gd veymont nord)	H. Tournier (RNNHPV)	F. Niel, D. Bazoge (PNRV)	1
1504 (pierre blanche)	D. Leroy (RNNHPV)	PE. Briaudet (OFB)	0
1505 (roche rousse)	Soam Quedreux (ONF)	Patrice Verrier (OFB)	3
1506 (rocheherbe)	L. Delalande (RNNHPV)	François Arod (LPO)	1
1507 (Malaval)	B. Palhec (RNNHPV)	-	0
1508 (Peyrouse)	Natan Revol (RNNHPV)	Freddy Andrieux	0
1509 (pas etoupe-pas morta)	J. Andrieux (RNNHPV)	Cécile Peyré	0
1510 (pas morta-pas ernadant)	AJ Parsy (RNNHPV)	C. Caton (PNRV), Julia Peyrottes (CG38)	0
			Total : 6 coqs

Au total, **6 coqs** ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone.
Les conditions météorologiques étaient bonnes.

CONCLUSION / DISCUSSION

Suite à une mauvaise météo annoncée à la date du 1^{er} comptage (26 mai), deux comptages sur trois ont pu être réalisés cette année.

C'est donc un total de **6 coqs** qui ont été comptés et retenus cette année (comptage du 8 juin).

Les résultats de ces comptages sont une nouvelle fois faibles par rapport aux années précédentes (annexe n°2). Les comptages de 2021 et 2022 étaient eux aussi très mauvais avec un faible nombre d'oiseaux vus et/ou entendus (résultats non pris en compte compte tenu des mauvaises conditions météo).

Il apparaît ainsi aujourd'hui une baisse (probable) importante et continue du nombre de lagopèdes sur les crêtes des hauts-plateaux.

Seul le suivi à long terme de cette population peut espérer estimer une tendance fiable d'évolution de la population, avec tous les biais à prendre en compte dans un tel protocole, basé sur des transects et des observateurs mobiles (méthode peu recommandée mais réalisée depuis l'an 2000 ; Calenge, 2011). Il peut être intéressant pour les prochaines années de décaler les jours de comptage pour les faire plus tôt dans l'année (baisse de la durée d'enneigement).

Les connaissances d'aujourd'hui, notamment grâce à l'utilisation de balises GPS et/ou de matériel de bio-acoustique, permettent de fiabiliser la méthode de comptage actuelle, en limitant les doubles comptages et les biais observateur (Sèbe *et al*, 2019). Ce sera sûrement à l'avenir des méthodes employées pour étudier la population de lagopèdes alpins présente sur la réserve naturelle.

En 2023, la LPO a d'ailleurs mis en place 3 enregistreurs bioacoustiques sur le Grand Veymont, pendant la période de reproduction (mai-juin). Les résultats entre les 2 méthodes de dénombrement pourront ainsi être comparés.

Bibliographie :

Calenge, C. 2011. Estimation des tendances d'évolution des effectifs du lagopède alpin. ONCFS.

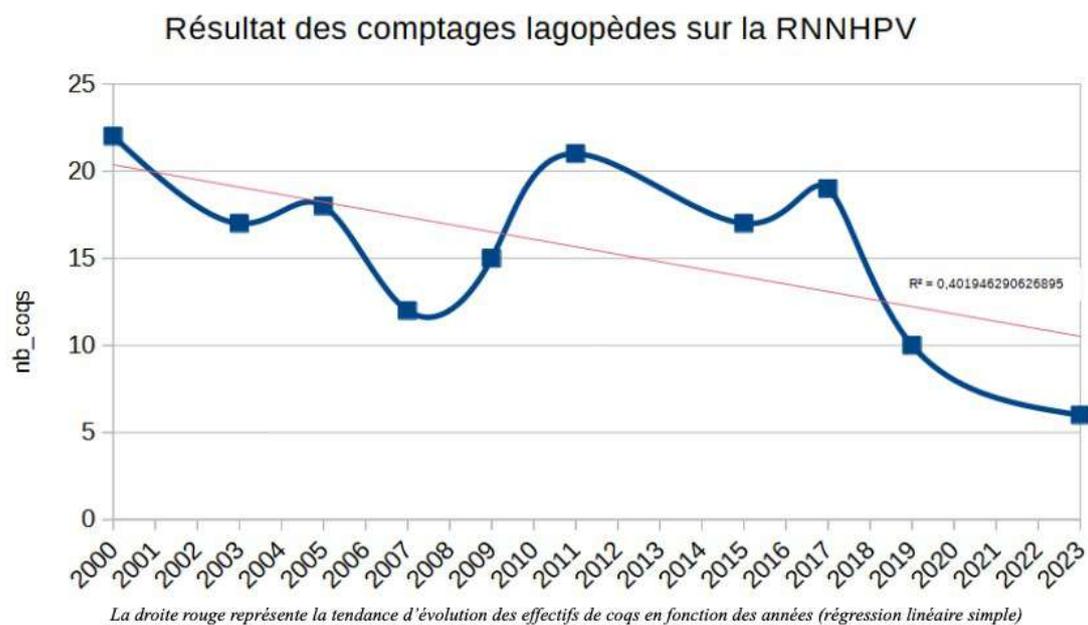
Léonard, P. 1995. Méthode de dénombrement des lagopèdes alpins mâles au chant et présentation des résultats ? *Bull. Mens. ONC* n°199, fiche n°85.

Sèbe, F., Marin-Cudraz, T., Novoa C., Mahamoud-Issa, M., Muffat-Joly, B., Aubry, P., Montadert, M., Desmet, J.F., Imberdis, L., Mansons, J., Guignet, J., Mathevon, J. 2019. L'information individuelle dans les vocalisations comme outil pour le suivi des lagopèdes alpins. *Faune Sauvage* n° 323, p.29-32.

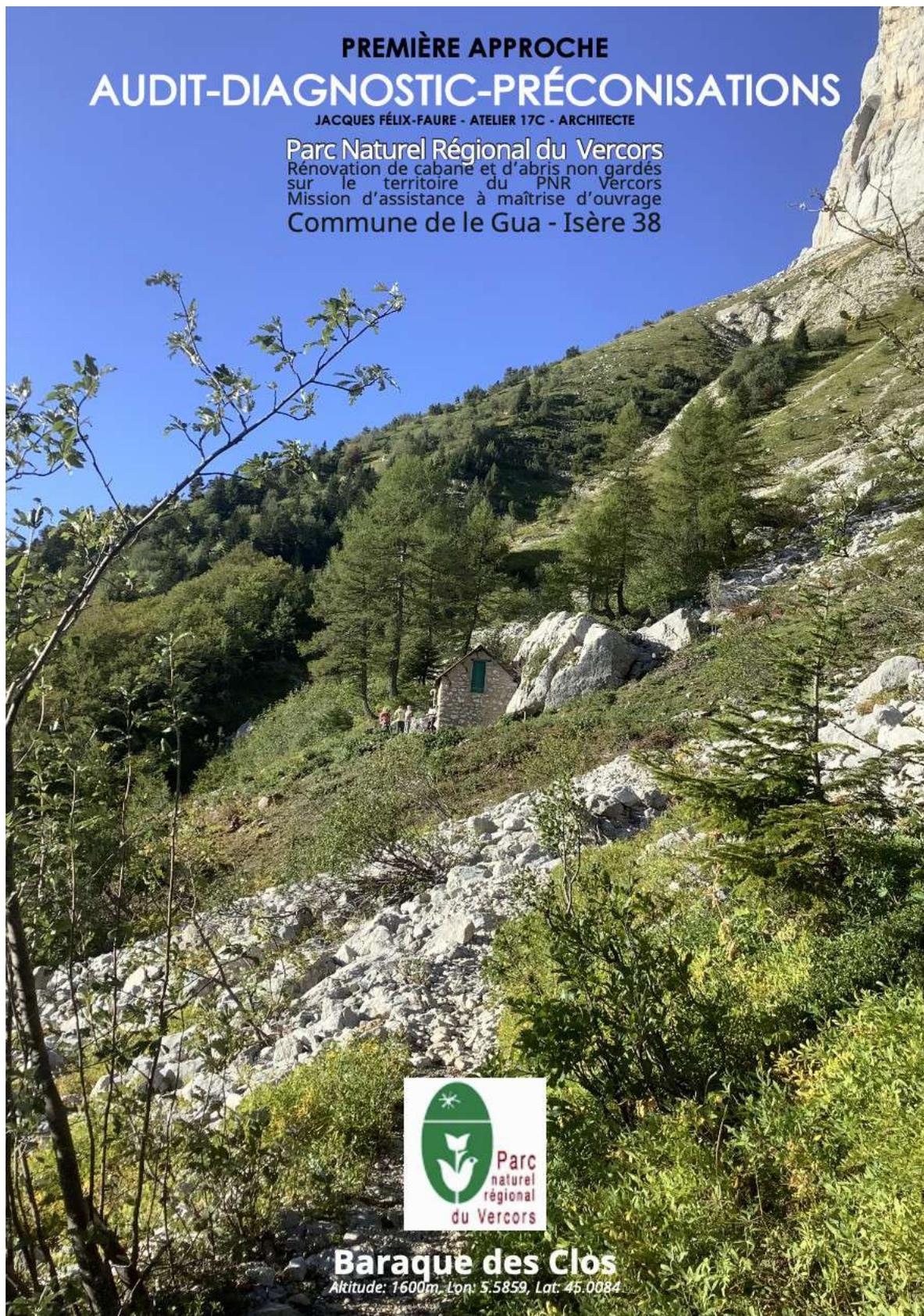
Annexe n°1 : localisation des secteurs de comptage lagopèdes sur la RNNHPV



Annexe n°2 :



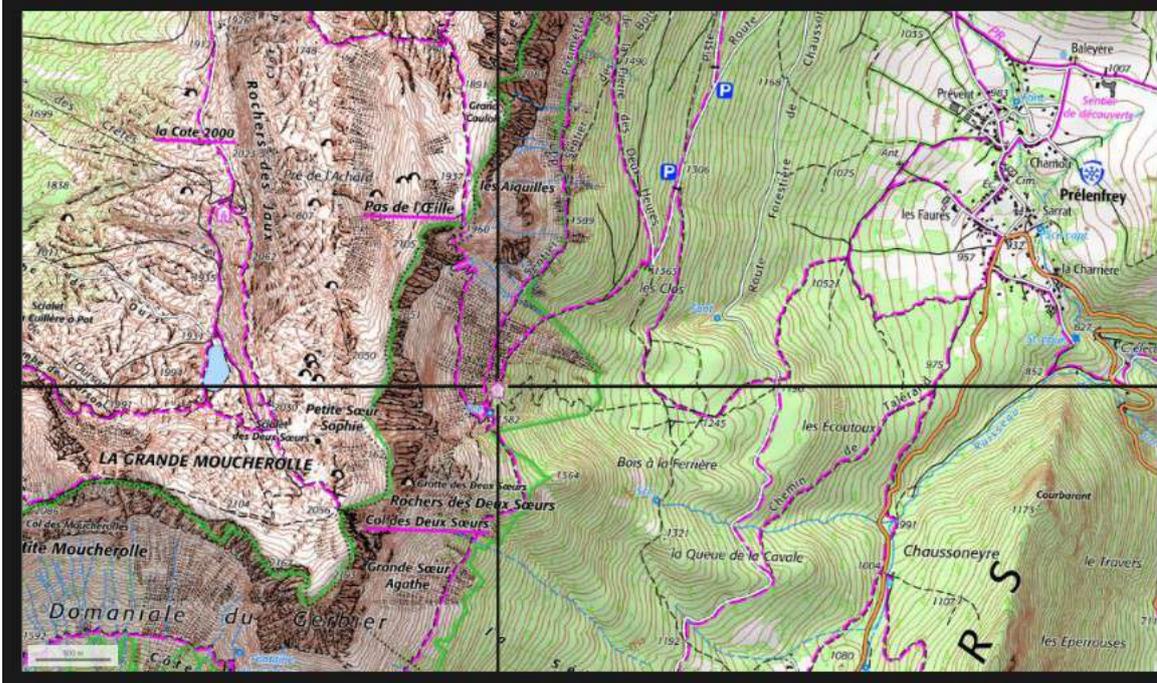
8.3. Annexe 3 : Baraque des Clos

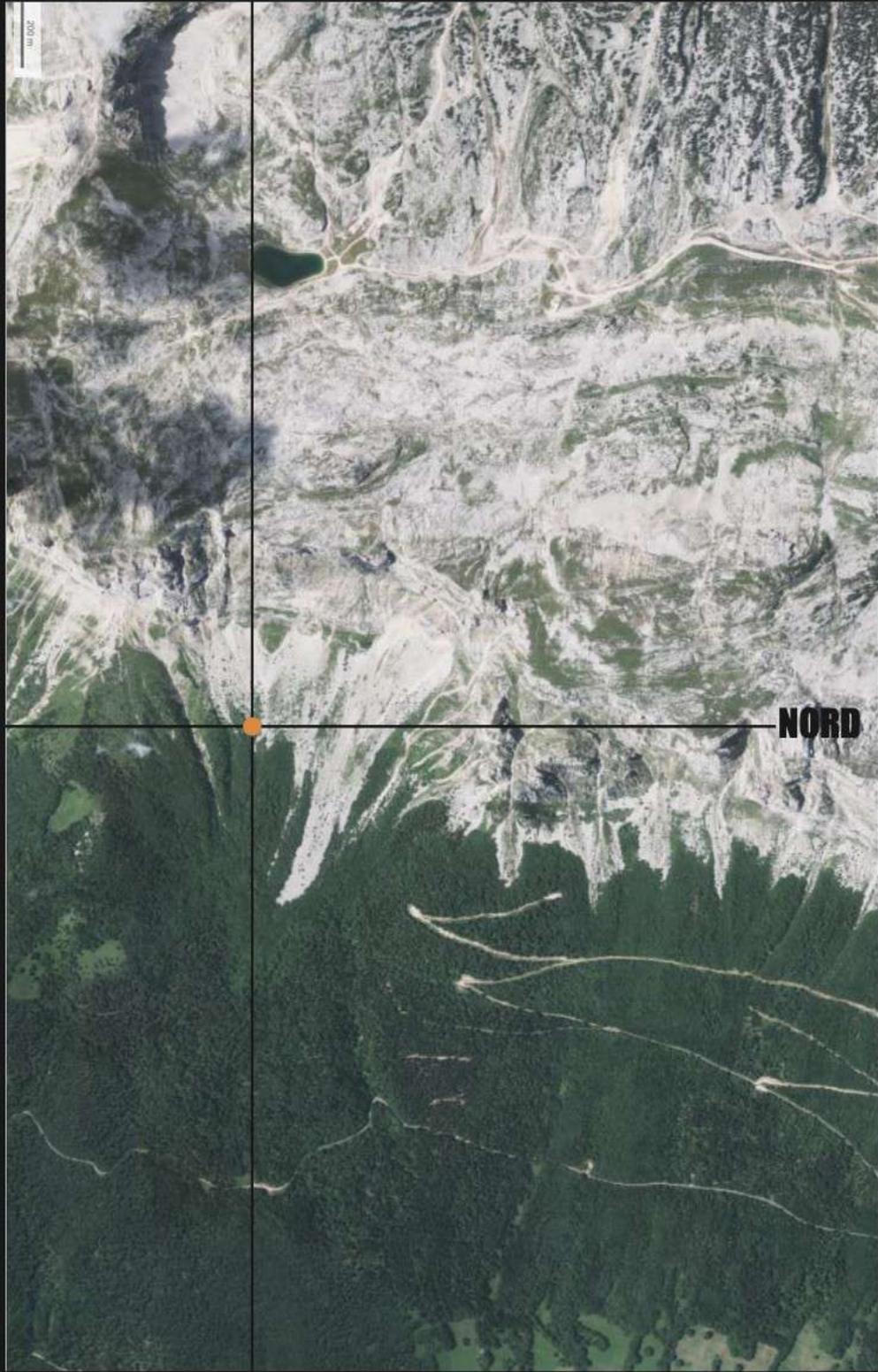




Baraque des Clos : propriétaire l'ONF
 Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

SITUATION





NORD

Baraque des Clos

Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

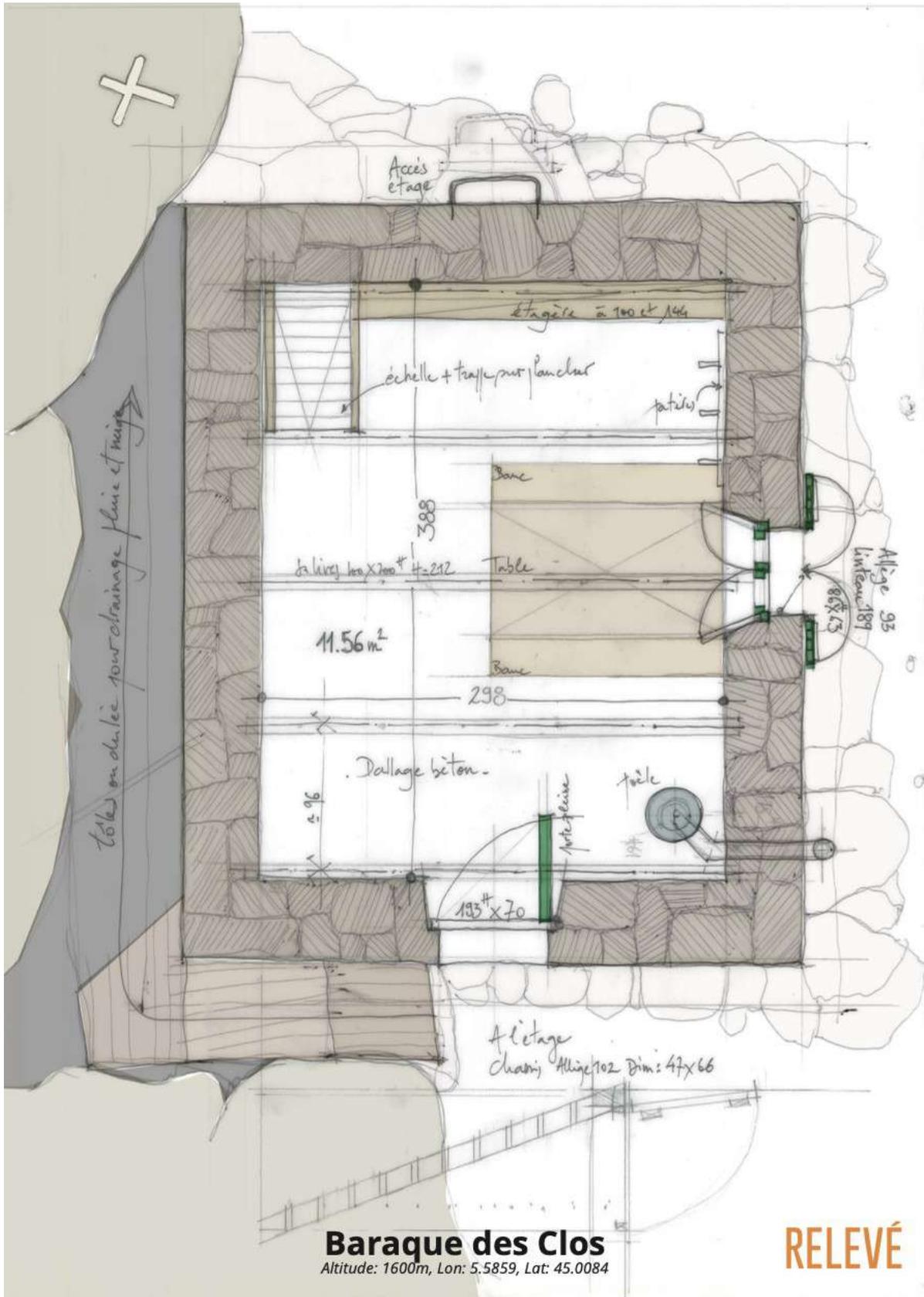
SITUATION

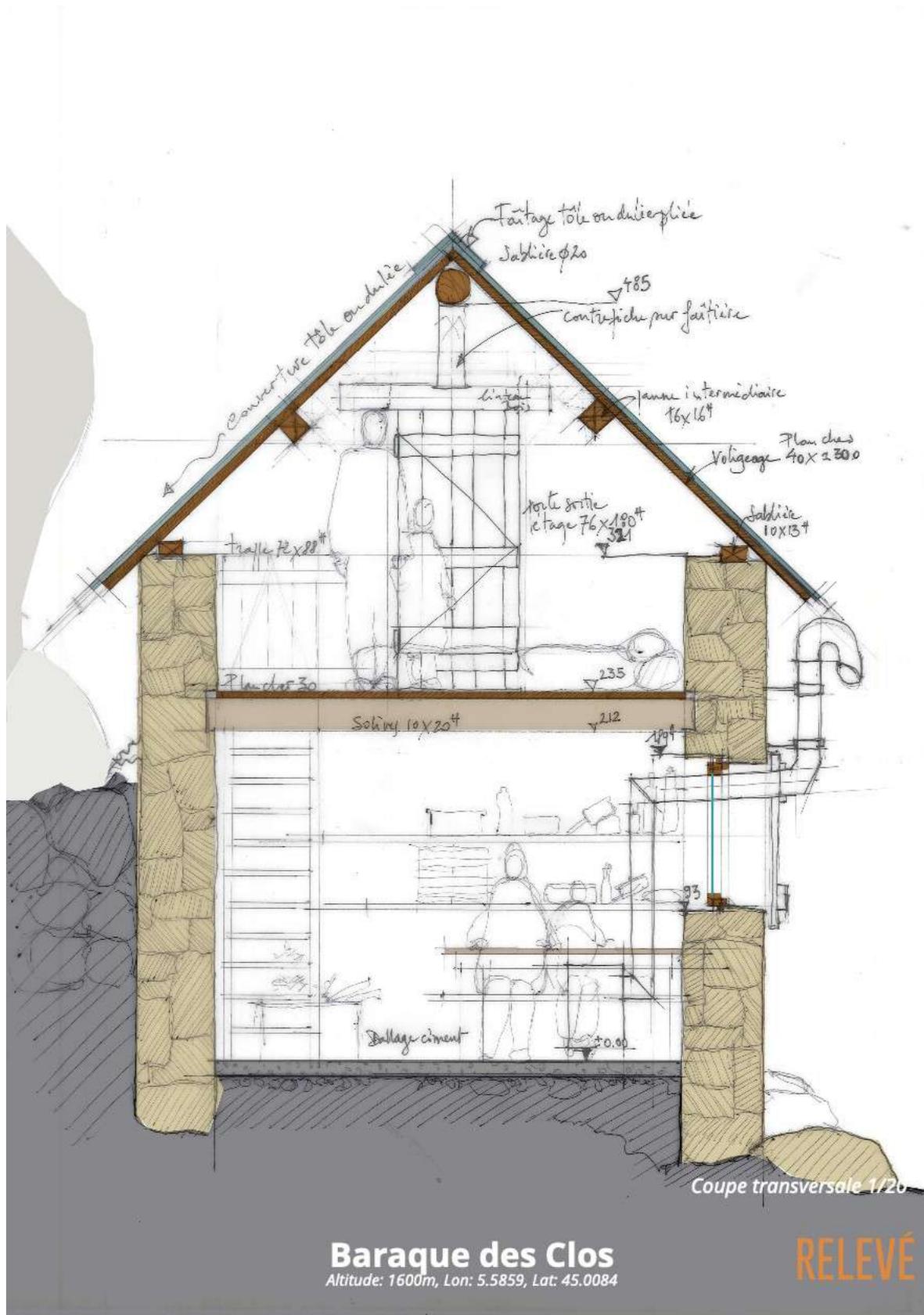


La baraque des Clos offre un belvédère sur un paysage grandiose depuis le Mont-Blanc jusqu'à l'Obiou

Baraque des Clos
Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

PAYSAGES





Baraque des Clos

Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

RELEVÉ



Date construction : environ 1905 (à vérifier dans les archives)

> La cabane historique est plus loin (il reste les fondations, et un mur de soutien d'où sortait l'arrivée de la source).

> De nombreux ouvrages du RTM sont présents sur ce versant : collecteur d'eaux, murs de soutien de chemins...

> La figure de Lionel Terray accompagne ce lieu: site de la fissure en arc de cercle.

> Prélénfrey le Gua : village de Justes parmi les nations (<https://yadvashem-france.org/dossier/nom/5892A/>) : rôle des habitants et place de la baraque des Clos lors de la Résistance (cache pour les enfants juifs). Un chemin thématique Chemins de la Liberté existe.

> La cabane est placée sur un axe important des grandes traversées du Vercors et des balcons Est. Jonction avec la cabane de col Vert, pas de l'Oeil, refuge la Soldanelle et cabane de la Peyrouse. Pratique de l'itinérance ou lieu de rendez-vous des locaux à la journée. Fréquentation : 443 en 2006 (118 passages)

> Rappel: avalanche de 1981 : est encore très visible, mais aucune information n'en parle.

> Les histoires sont importantes dans cette commune : il nous faudra récupérer des photos illustrant la période RTM, les saisons, l'avalanche, la Résistance...

Descriptif sommaire de la construction: Murs en maçonnerie de pierres du site jointées à chaux et au ciment d'environ 50 à 55 cm d'épaisseur. Dallage-ciment (11.56 m² surface utile intérieure)

Charpente & couverture: panne sablière, une panne intermédiaire et panne sablière en épicéa. Voligeage en planches épaisses de 40 mm formant sous toiture et sur lesquelles la couverture en tôle ondulée est directement fixée.

Plancher de l'étage sapin de 30 mm d'épaisseur, avec trappe d'accès et échelle de meunier.

Menuiserie extérieure bois, une fenêtre à 2 vantaux simple vitrage + une porte-peine au rez. Une porte pleine avec sortie sur simple barreaudage et un châssis 1 vantail à l'étage.

Environ 8 à 10 couchages directement sur plancher de l'étage. Bancs et tables pour 8 personnes, étagères et patères, caisse à bois et vaisselle sommaire d'appoint.

Un poêle à bois intérieur. Un coin feu type barbecue extérieur au sud. La source qui coule devant le gîte de la Soldanelle, à 1,8 km au sud semble être la plus rapidement accessible.

Baraque des Clos

Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

DESCRIPTION



Pignon que l'on aperçoit quand on vient depuis Prélénfrey, l'ouverture donne sur l'étage, on y accède par des barreaux scellés directement dans la maçonnerie de pierre. Cette ouverture permet à la fois un accès en hiver en cas de forte chute de neige, mais aussi de sortie accessoire de secours depuis l'étage.



Pignon Nord



La particularité de la baraque des Clos est liée à cette insertion pratiquement «sous» le gros bloc de rocher qui la surplombe et la protège d'éventuelles avalanches. La première construction implantée légèrement plus en amont avait été emportée par une avalanche... Le pan Ouest de la couverture déverse pluie et neige entre le pied du rocher et le mur de la baraque: des tôles ont été Allées pour permettre une évacuation sur le côté du pignon Sud.



Traitement actuel du drain amont entre le refuge et le rocher avec des tôles.



Attention à l'enneigement en hiver

Pignon Sud

Baraque des Clos

Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

PHOTOS



Si l'on monte au dessus de la baraque des clos, on peut vérifier que le rocher protège efficacement la cabane, la couverture en tôle ondulée au fil des années s'est oxydée,

Façade Ouest



Cette façade reçoit la sortie du conduit du poêle intérieur, déjà modifié et changé plusieurs fois, il subit les reptations de la neige l'hiver. Volets et menuiseries sont à changer.



Façade Est

Baraque des Clos

Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

PHOTOS

INTÉRIEUR

REZ

- 1- changement du poêle : poêle à buche à chargement vertical, création d'une entrée d'air dédiée. Voir si l'on ne fait pas la sortie sur le pignon sud pour éviter tous les problèmes du à a reptation de la neige en hiver. Poser une sortie en «H» pour améliorer le tirage, quelles que soient les conditions météo.
- 2- Changer la porte d'entrée, par une porte vitrée, pour augmenter l'apport de la lumière et la vue sur le coin feu extérieur et le paysage.
- 3- Changer la menuiserie extérieure, 1 vantail avec du double vitrage et les volets extérieurs.
- 4- Déplacement de l'échelle de meunier et de la trappe sur plancher, sur la première travée à gauche en rentrant dans le refuge; ceci afin de pouvoir modifier de l'organisation intérieure et permettre la création en fond de refuge un coin «assis» avec table d'environ 10 à 12 places), l'ensemble sera accompagné de dossier bois fixés aux murs en périphérie pour plus de confort.
Ceci sera permettra aussi de déposer la dernière travée du plancher, et décaler la solive du mur (éventuellement, suivant l'état la changer) pour éviter qu'un point de rosée se forme et que les fourmis puissent continuer à investir la solive. (Reprise du plancher sur cette dernière travée à prévoir).
- 5- Poser un plancher rustique sur une isolation rigide en liège sur le dallage.
- 6- Faire une signalétique pédagogique et patrimoniale à la hauteur de ce lieu et de sa mémoire.
- 7- Remettre la base nécessaire: outil, coin feu, et informations, point d'eau, Consignes...

ÉTAGE

- 7- Création d'une bande de châlits le long du mur Est permettant deux couchages têtebêche surélevés dans la longueur du refuge. le reste du plancher pouvant toujours servir de dortoir à même le plancher
- 8- Changement de la porte de sortie sur les barreaudages, par une porte vitrée.
- 9- Changement du châssis du pignon sud (1 vantail abattant avec double vitrail).

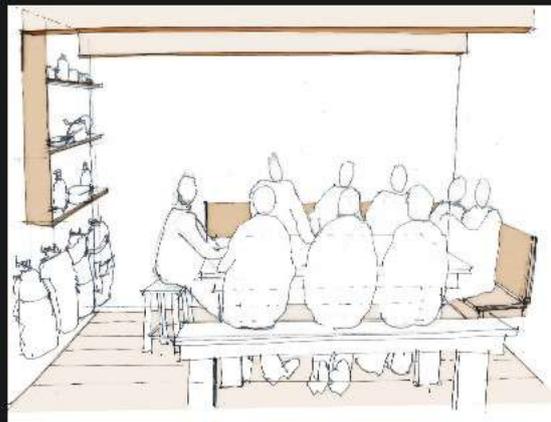
EXTÉRIEURS

- 10- Reprendre la couverture, démontage de la tôle ondulée, pose de chanlattes + membrane + liteaux et tôle ondulée. (Avec ventilation entre tôle et membrane. Y compris faitage. Profiter de la dépose pour réabouter les pannes côté Sud (moisage par exemple) et améliorer le raccord entre le voligeage de la couverture et les pans de murs de chaque côté du pignon Sud (remplissage avec un mélange chaux chanvre).
- 11- reprendre le drainage amont pour amener l'eau devant le pignon Sud et l'accompagner avec une calade jusqu'à un bachasson, pour un point d'eau pour les animaux.
- 11- Créer un banc extérieur simple fixé sur les pierres devant la façade Est.
- 12- Amélioration et sécurisation du coin feu sud extérieur, notamment avec une possibilité d'un couvercle antiescarbilles.
- 13- Voir pour améliorer l'ancienne prise d'eau dans le talweg en amont.
- 14- Développer une stratégie plus «acteur que consommateur» pour le montage du bois, avec des stockages mis à disposition au départ des sentiers et sur les parkings.



Baraque des Clos PRÉCONISATIONS

Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084



Baraque des Clos

Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

PROPOSITION D'AMÉLIORATIONS

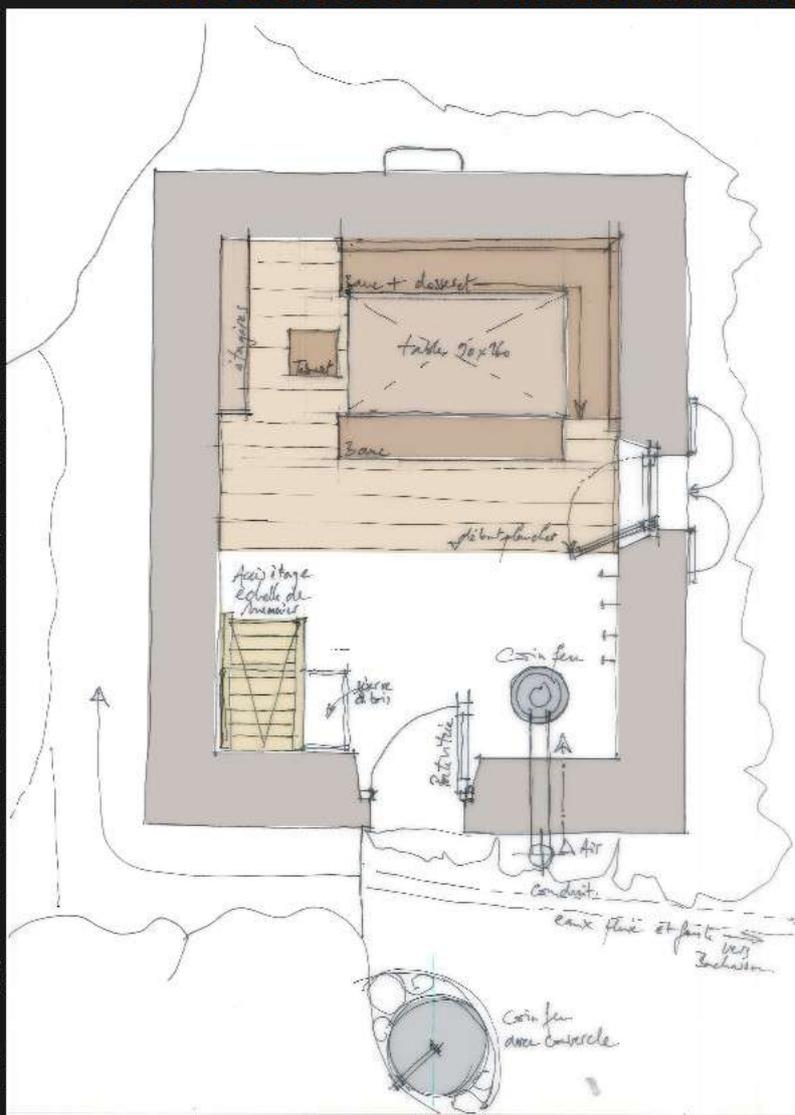
En profitant d'une nouvelle implantation pour l'échelle de meunier d'accès à l'étage, proposition de créer un coin assis autour de la table avec une possibilité d'adossement contre les murs qui recevront des dossierets en bois. Cet aménagement pourra être accompagné par un plancher bois, laissant le coin feu sur la chape-ciment. Modification de l'implantation du conduit du poêle et traitement du coin feu extérieur avec une sécurisation anti escarilles avec un couvercle.

Changement des menuiseries extérieures, avec notamment des portes vitrées au rez à l'étage pour profiter de la lumière et de la vue sur le paysage. Changement également des volets extérieurs.

À l'étage deux châlits en longueur contre la façade Est, laissant toujours la possibilité de dormir à même le plancher bois, les pieds passant sous les châlits.

Nouveau poêle et amenée d'air spécifique. Reprise de la couverture et amélioration du drainage en amont, y compris un écoulement qui éloigne l'eau du pied de la baraque.

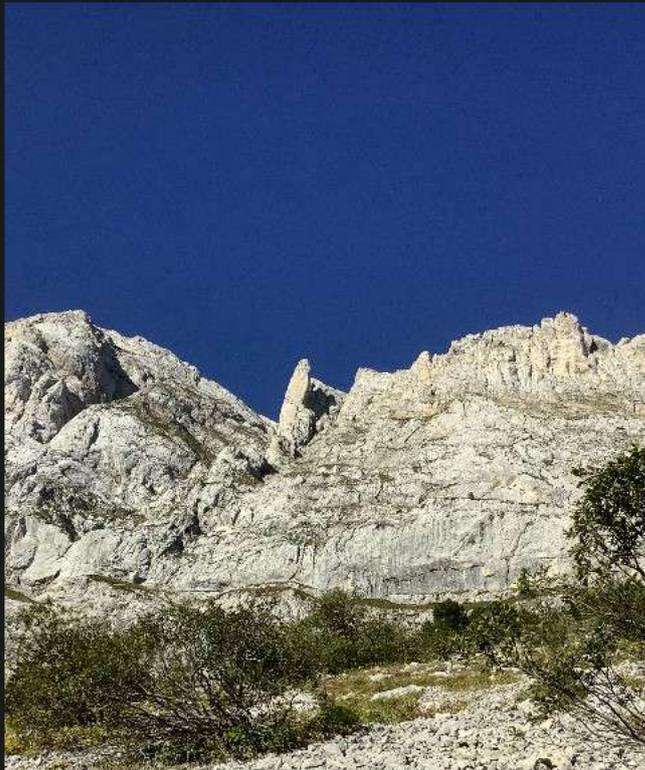
Sécurisation de la sortie de l'étage, avec création d'un palier décalé avant de descendre les barreaudages scellés dans la façade.





Baraque des Clos PRÉCONISATIONS

Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084



Baraque des Clos
Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

PAYSAGES



L'intensité du lieu vient de 5 éléments qui se conjuguent et nous transportent à notre insu :

- la verticalité absolue avec l'adossement à une cathédrale ou des flammes de pierres (la falaise du balcon Est)

- la pente qui arrive du village au pied des falaises

- l'horizontalité avec :

• les pieds : le chemin qui retrouve une facilité au niveau de la baraque

• les yeux : le panorama exceptionnel qui s'ouvre devant nous (de Mont Blanc à Obiou)

- l'espace : le ciel et l'horizon illimité.

- l'air et la lumière

Comment partager cela?



Baraque des Clos
Altitude: 1600m, Lon: 5.5859, Lat: 45.0084

MÉMOIRE



Baraque des Clos

**PREMIÈRE APPROCHE
JACQUES FÉLIX-FAURE - ATELIER 17C - ARCHITECTE**

8.4. Annexe 4 : Bilan Chantier jeunes Saint-Martin-de-Clelles



Commune de St Martin de Clelles

Bilan chantier jeunes 2023



Lieu du chantier

Commune de Saint Martin de Clelles : Espace Naturel Sensible de Peyraret, Sentier d'Amélie, jardin de la mairie

Dates

Lundi 23 octobre : 9h-12h/13h-15h30

Mardi 24 octobre : 9h-12h/13h-16h

Mercredi 25 octobre : 9h-12h/13h-16h (goûter + bilan)

Nombre de journées et ou demi-journées

3 journées soit 17h30

1 Route du Val d'Orbanne - Le Village 38930 Saint Martin de Clelles - Tél. 04 76 34 43 86 - Mail : st-martin-clelles2@orange.fr
<http://www.saintmartindeclelles.fr> Siret 21380419800017



Commune de St Martin de Clelles

Recrutement

Liste des candidats :

- Elie Diénot – 16 ans
- Alexandre Baffert – 20 ans
- Pablo Picolet – 17 ans
- Enola Chevilly - Elle n'a malheureusement pas pu participer au chantier dû à un problème personnel.

Comment les candidats ont-ils-été retenus ?

- Appartenance des jeunes à commune
- 1ère participation à un chantier jeunes
- Motivations, perspectives professionnels...

Nombre de Jeunes : 3

Diénot Elie – 12/09/2007 – 98 route du Val d'Orbanne – 38930 St Martin de Clelles.

Alexandre Baffert – 02/03/2003 – 294 rue Louis Ripert - 39710 Mens

Pablo Picolet – 03/10/2006 – 21 route du Platary - 38930 Le Percy

Mixité sociale : Dans les jeunes candidats il y a-t-il eu, un jeune suivi par la mission locale ou le service de l'aide sociale à l'enfance du département ?

Un jeune en situation de handicap, suivi par la mission locale et le service jeunesse de la Communauté de Communes du Trièves

Mixité de genre : Le chantier était-il mixte, des candidates ont-elles postulé.

Oui mais une candidate s'est désistée

Encadrement :

- Christian DIENOT, Accompagnateur de Moyenne Montagne (AMM), animateur nature de randonnées, accompagné d'une stagiaire en formation Gestion des Milieux Naturels et Faune (GMNF) de la MFR de Vif
- David LEROY, éco-garde du Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) ;
- Audrey PAGANO, chargée de mission au sein du Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère (CEN) ;
- Daniel BRET, conseil municipal, Christine CHOLAT, le Maire ;



Commune de St Martin de Cielles

Petit descriptif du chantier :

- une journée d'aménagement / valorisation d'une zone naturelle en Espace Naturel Sensible (ENS) ;
- une journée de nettoyage/hivernage d'espaces verts, arbres/arbustes, massifs, nettoyage de sentier botanique ;
- une journée de petit bricolage : entretien de mobilier urbain (tables, bancs, etc.) ;



Bref bilan qualitatif du chantier

- Qu'est-ce que les jeunes ont découvert, appris, pendant le chantier ?

- Aménagement Nature : définition, fonctionnement, évolution d'une « zone humide » ; intérêt (biodiversité, pédagogie...) et mesures de protection/valorisation... : débroussaillage, coupe d'arbustes, etc.
- Conduite d'espaces verts (nettoyage, débroussaillage, paillage, tailles...), de sentier botanique (débroussaillage, mise en valeur des mobiliers pédagogiques...), nettoyage de ruisseaux/canaux communaux ;
- Entretien et réparation de mobiliers communaux extérieur : travaux de remise en état du mobilier urbains (ponçage et vernis des bancs, tables de pique-nique, cabine poétique)



1 Route du Val d'Orbanne - Le Village 38930 Saint Martin de Cielles – Tél. 04 76 34 43 86 – Mail : st-martin-cielles2@orange.fr
<http://www.saintmartindecielles.fr> Siret 21380419800017



Commune de St Martin de Cielles

Il-y-a-t-il eu une action mise en place autour des enjeux de la transition écologique ?

- Sentiers et environnement : Mise en valeur du sentier botanique ;
- Biodiversité : sensibilisation de la richesse faune/flore... hydrologie et évolution de la zone humide ; valorisation pédagogique et protection ;
- Gestion de l'eau : zones humides, sources, cours d'eau, drains, canaux...



Quel est l'intérêt du chantier pour la commune

- Sensibilisation des jeunes à l'animation de l'ENS de Peyraret
- Redynamisation post-Covid du lien entre jeunes et la commune
- Réaliser quelques travaux d'entretien d'espaces verts en appui à l'employé communal et les travaux d'entretien du mobilier urbain



1 Route du Val d'Orbanne - Le Village 38930 Saint Martin de Cielles – Tél. 04 76 34 43 86 – Mail : st-martin-cielles2@orange.fr
<http://www.saintmartindecielles.fr> Siret 21380419800017



Commune de St Martin de Clelles

Le point fort du chantier :

- Les premiers travaux de valorisation de l'ENS de Peyraret et l'exposé scientifique et technique d'une chargée de mission de la gestion de l'ENS et de l'éco-garde du Parc du Vercors

Les améliorations à apporter pour un prochain chantier :

- Approfondir les notions de biodiversité (enjeux, mesures...);

Retour et avis de la commune :

- Intérêt de la commune pour l'animation des jeunes, la pédagogie sur la gestion de la commune et pour l'entrée des jeunes dans le monde du travail ;
- Bonne ambiance entre les jeunes et avec les animateurs ;

Retour et avis des jeunes :

=> autour d'un goûter de fin de stage et d'un questionnaire-débat :

- Les jeunes ont apprécié la découverte et la formation aux travaux de menuiserie, peinture...
- Ils aimeraient davantage de temps d'échange : entre eux (présentation), de bilan journalier des activités...
- Ils souhaitent un stage avec un format plus long (4 ou 5 jours) pour une meilleure « imprégnation » aux travaux et au « contexte communal » et pour approfondissement des relations entre les jeunes...
- Ils auraient aimé demande être plus nombreux : trois jeunes est peut-être un peu limité pour l'énergie interne du groupe ; quatre serait peut-être le minimum...





Compte de résultat du chantier jeunes

(Merci de remplir toutes les lignes, elles nous sont nécessaire pour rendre un bilan comptable au département en fin d'année)

Compte de résultat chantier jeunes			
Charges		Produits	
Encadrement des jeunes (coût net + brut + charges patronales)	900	Participation de la commune	
Salaire administratif (coût net + brut + charges patronales) (annonce délibération convention, DUE, fiche de paye, contrat, bilan, etc..)	Coût secrétariat (4 jours) : 17€85x28h = 499€80		
Salaire des jeunes (coût net + brut + charges patronales)	275.06€ X3 = 825.18€	Subvention chantier jeune du département de l'Isère dans le cadre de la CTJ versée par la Communauté de Communes	En attente de notification
Visite médicale	25x4 =100€	Autre	
Matériel			
Consommable	50€ (pot d'accueil + goûter-bilan fin de chantier)		
Frais administratifs			
Autre			
Total	2 464€98	Total	

Volonté de la commune de reconduire un chantier jeunes en 2024 ?

A l'étude